

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le

ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE



# service de l'eau

## Rapport annuel du prestataire 2021

(conforme aux articles L. 3131-5, R. 3131-2 et suivants du code de la commande publique)

RIVE-DE-GIER PS - EAU

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le



ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE

# Sommaire

<b>1</b>	<b>  Synthèse de l'année</b>	<b>5</b>
1.1	L'essentiel de l'année	7
1.2	Les chiffres clés	22
1.3	Les évolutions réglementaires	23
1.4	Les perspectives	25
<b>2</b>	<b>  Présentation du service</b>	<b>29</b>
2.1	Le contrat	31
2.2	Notre organisation dédiée à votre contrat	32
2.2.1	L'organisation spécifique pour votre contrat	32
2.2.2	La gestion de crise	33
2.2.3	La relation clientèle	33
2.3	L'inventaire du patrimoine	35
2.3.1	Le système d'eau potable	35
2.3.2	Les biens de retour	35
<b>3</b>	<b>  Qualité du service</b>	<b>45</b>
3.1	Le bilan hydraulique	47
3.1.1	Les volumes prélevés	48
3.1.2	Les volumes d'eau potable produits	48
3.1.3	Les volumes d'eau potable importés et exportés	49
3.1.4	La performance réseau	49
3.2	La qualité de l'eau	50
3.2.1	Le contrôle de la qualité de l'eau	50
3.2.2	Le plan vigipirate	51
3.2.3	La ressource	51
3.2.4	La production	52
3.2.5	La distribution	55
3.2.6	Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007	57
3.3	Le bilan d'exploitation	58
3.3.1	La consommation électrique	58
3.3.2	La consommation de produits de traitement	59
3.3.3	Les contrôles réglementaires	59
3.3.4	Le nettoyage des réservoirs	59
3.3.5	Les autres interventions sur les installations	60
3.3.6	Les interventions sur le réseau de distribution	61
3.3.7	Les interventions en astreinte	64
<b>4</b>	<b>  Votre prestataire</b>	<b>65</b>
4.1	Notre organisation	68
4.1.1	La Région	68
4.1.2	Nos moyens matériels	70
4.1.3	Nos moyens humains	71
4.1.4	Nos moyens logistiques	72
4.1.5	Les autres moyens	73
4.1.6	Faire de la ressource en eau un levier de développement et de résilience des territoires	74
4.2	Notre système de management	76
<b>5</b>	<b>  Glossaire</b>	<b>83</b>



## 6 | Annexes

95

6.1	Annexe 1 : Attestation d'Assurance .....	97
6.2	Annexe 2 : Les interventions Réseau .....	99
6.3	Annexe 3 : Les interventions sur branchements.....	104
6.4	Annexe 4 : Les interventions sur les compteurs .....	108



# Synthèse de l'année



Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le



ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE

## 1.1 L'essentiel de l'année

### La gestion de la crise COVID

Après une année 2020 inédite en France comme partout ailleurs dans le monde, sur le plan sanitaire, bien évidemment, mais aussi économique et social, SUEZ a continué en 2021 à accompagner tous ses clients dans la transition écologique et la résilience des territoires.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19 et des mesures annoncées par le gouvernement, le Groupe SUEZ a mis en place en France un **dispositif de mobilisation national** pour garantir, à la fois, la **continuité de ses activités de services** auprès de ses clients et des populations, et la protection de ses salariés. Fort de l'expérience des premières vagues de 2020, il n'a pas été nécessaire de recourir à nouveau à des plans de continuité d'activité.

### **Plus que jamais : protéger nos équipes et garantir la continuité de service**

Comme de nombreuses entreprises essentielles à l'activité économique, SUEZ a continué à adapter ses méthodes de travail pour assurer la continuité de ses services. Pour ce faire, SUEZ a notamment mis en place un télétravail modulé selon les différentes périodes épidémiques. Pour accompagner cette organisation du travail, SUEZ a mis en place des moyens informatiques adaptés, un guide du télétravail à la disposition de ses collaborateurs en période de Covid-19 (conseils sur les gestes et posture à adopter, équilibre vie pro-perso, gestion guide sur le management à distance) et a renforcé ses formations sur les outils digitaux. Enfin, un guide des consignes de prévention Covid-19 établi en 2020 a été régulièrement mis à jour pour préciser les modalités d'application des règles sanitaires pour les métiers de l'ensemble des collaborateurs.

### **Une communication spécifique à la gestion de crise vers toutes les parties prenantes**

Les clients particuliers ont été informés via le site [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr) et des campagnes d'emailing pour les rassurer sur la qualité de l'eau du robinet et informer les clients les plus fragiles sur les aides financières mises en place.

### **Pilotage à distance des infrastructures et des services**

Ces centres de pilotages intelligents qui récupèrent les données des capteurs placés sur les installations (réseau et usines) se sont révélés être des dispositifs clés pour traverser la crise sanitaire. Ils ont été un soutien pour nos collaborateurs de terrain et les garants de la continuité de service.

### **Une chaîne achats-logistique mobilisée**

Les achats et la logistique Suez se sont mobilisés pour assurer la continuité des approvisionnements. Malgré les fermetures d'usines de fournisseurs et les perturbations du transport, la disponibilité des pièces et matières nécessaires aux interventions et au fonctionnement des installations a ainsi pu être assurée, ainsi que la distribution des équipements de protection sanitaire pour les collaborateurs.

### **Une digitalisation renforcée pour répondre aux demandes de nos clients consommateurs.**

Les communications vers les clients ont été renforcées pour les inviter à se rendre prioritairement sur le site « Tout sur mon Eau » accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7 pour y réaliser chaque fois que possible leurs démarches et leurs recherches d'informations. De même les clients ont été incités à privilégier le contact par mail plutôt que par téléphone.

Les clients ont plébiscité le site Tout sur mon Eau et les transactions digitales comprenant les souscriptions et résiliations d'abonnement, les déposes de relevé, les paiements par carte bancaire, les souscriptions prélèvement et mensualisation, le passage en e-facture, les demandes de contacts par formulaire email...

## Ressource

- ◆ **La forte pluviométrie de 2021 a permis une meilleure disponibilité de la ressource limitant ainsi l'utilisation du secours du Dorlay.**

Toutefois, certains épisodes orageux ont été particulièrement violents et ont entraîné une dégradation rapide de la qualité de l'eau brute atteignant les limites de traitabilité de l'usine du Couzon comme par exemple lors de l'orage du 11 mai 2021 où la turbidité a atteint des pics à 60 NTU.

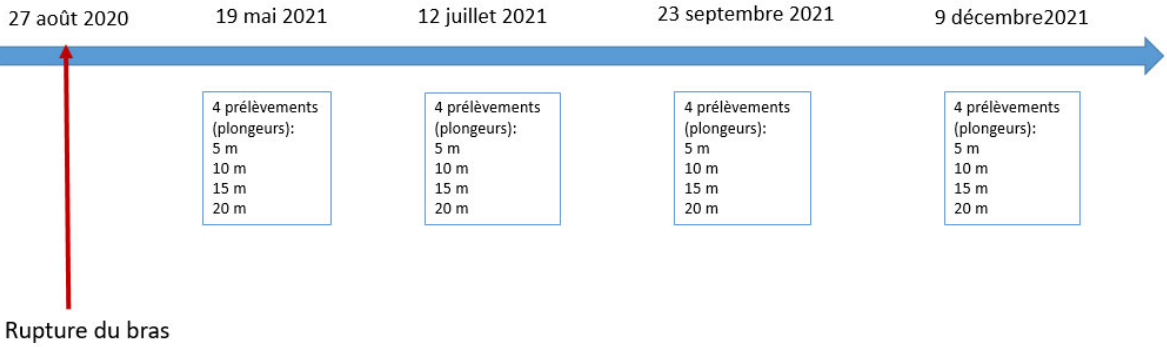


*Eau du barrage fortement colorée*

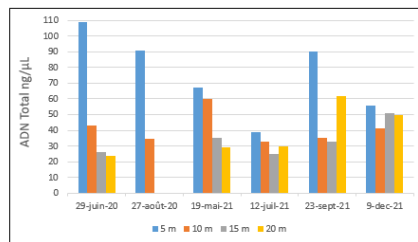
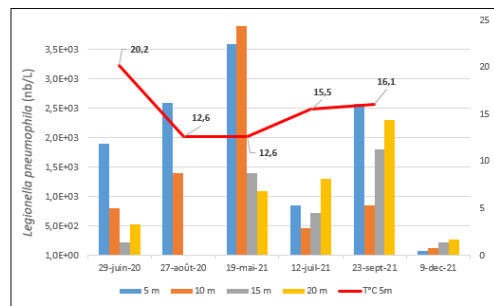
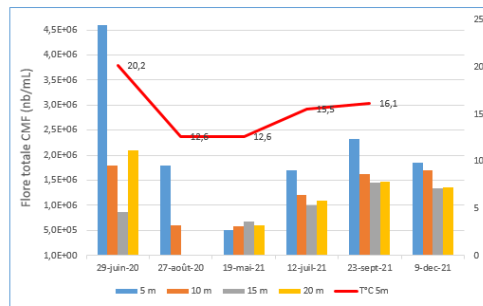


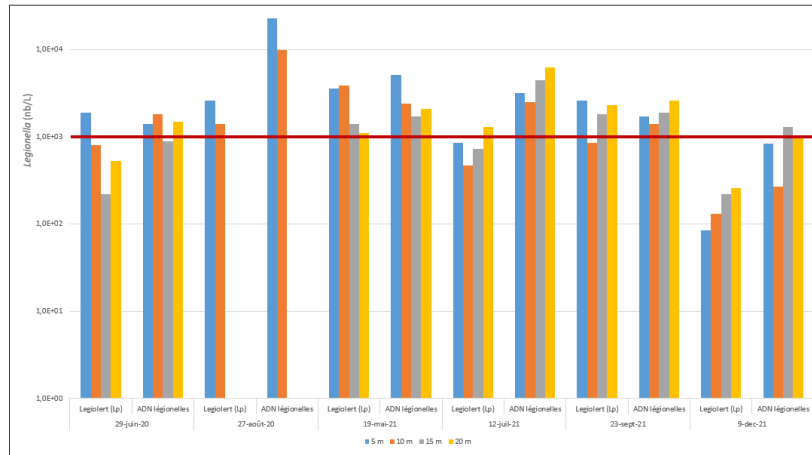
*Passage par l'écrêteur de crue de la retenue*

◆ Campagne de suivi des Eaux Brutes



Nous avons réalisé les campagnes de prélèvement et transmis les éléments au département Génie de l'Environnement de l'IUT de Saint-Étienne pour l'analyse des prélèvements et leur interprétation.





Le graphe ci-dessus montre la répartition de Légionnelles en fonction de la profondeur. La concentration est en moyenne plus faible pour des profondeurs comprises entre 10 et 15 mètres.

La consolidation de l'ensemble des résultats d'analyse permettra de caractériser l'évolution de la qualité de l'eau au cours de l'année et de déterminer la profondeur de prélèvement optimale pour alimenter en eau brute la station du Couzon.

### Station du Couzon

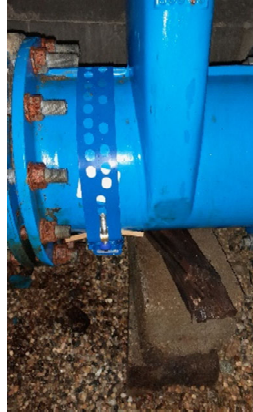
Nos principales interventions sont les suivantes :

#### ◆ Vanne manuelle amont usine du Couzon

Nous avons constaté le 13 septembre, une fuite sur la vanne manuelle en amont de l'usine que nous avons pu étancher avec un collier de réparation



*Avant*



Après

La détérioration de cette vanne est liée à la cavitation car elle est utilisée pour faire de la régulation alors que ce n'est pas sa fonction initiale.

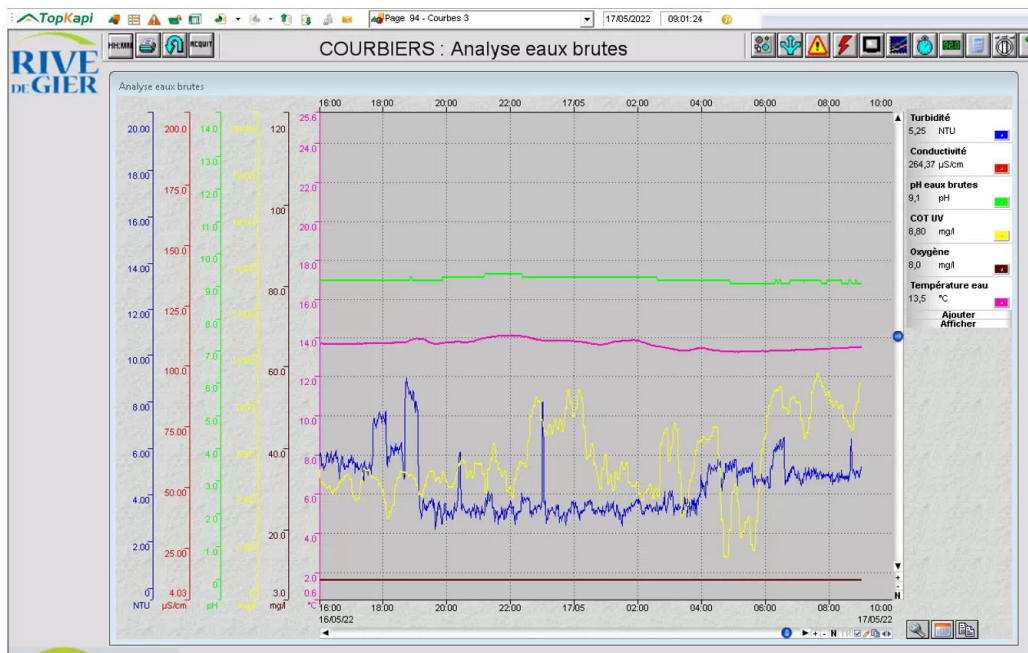
Le remplacement à l'identique conduirait à terme au même constat. Nous avons proposé l'installation d'une vanne dédiée à la fonction de régulation du débit et de profiter de l'intervention pour renouveler le débitmètre avec des conditions métrologiques conformes aux exigences de l'agence de l'eau.

Afin de sécuriser le suivi de la conduite forcée, nous avons proposé la création d'une mesure de pression qui permettra d'alerter en cas de variation, synonyme d'une rupture potentielle de la conduite.

**Une proposition globale de ces travaux a été transmise à Saint-Étienne Métropole. Ces travaux ont été acceptés et seront réalisés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.**

#### ◆ Remontée des infos du SC1000 des eaux brutes sur la supervision

Un nouveau SC1000 avec l'option et la connexion ethernet a été mis en place et nous avons reprogrammé l'automate et la supervision pour pouvoir bénéficier des informations et ainsi suivre l'évolution de qualité des eaux brutes sur la supervision.



## ◆ Bâche d'eaux sales

Nous avons sécurisé le réseau d'eaux pluviales de la zone de dépotage pour éviter que ces eaux de ruissellement de voirie ne se déversent dans la bâche d'eaux sales et soient prises en compte dans les volumes relevés au réseau d'assainissement.

Un maillage a été réalisé pour envoyer les eaux pluviales au milieu naturel à la place de la bâche d'eaux sales et pouvoir basculer les eaux de l'aire de stockage vers la bâche des eaux sales uniquement lors des livraisons.

Nous avons renouvelé une pompe de la bâche d'eaux sales et modifié l'automatisme en asservissant de manière automatique la 2<sup>ème</sup> pompe à la montée du niveau pour éviter un arrêt de l'usine en cas de bâche pleine.

Cette intervention a nécessité le nettoyage de la bâche avec notre hydrocureuse



### 💧 Lavage des réservoirs de l'usine (14/04)

Conformément à la procédure établie et validée par la DDT, nous avons procédé au nettoyage des 2 cuves. La conduite de vidange en direction du milieu naturelle a été obturée et nous avons installé un pompage et mobilisé un hydrocureur pour renvoyer vers le réseau d'assainissement les eaux de rinçage.



Nous avons profité du nettoyage du réservoir pour remplacer les 2 vannes de vidange des cuves.



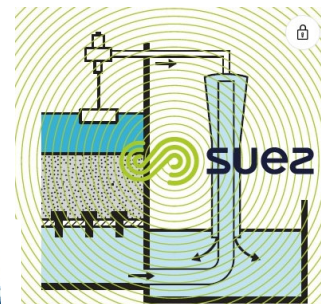
Avant



Après

### 💧 Filtration

Afin d'améliorer l'étape de filtration, et dans l'attente de la réhabilitation des filtres, nous sommes intervenus sur les boîtiers de partialisation pour optimiser les cycles de lavage car ces derniers laissent passer l'air pour amorcer les syphons.



Nous avons constaté un débit négatif (environ 3 m<sup>3</sup>/h) via la pompe de lavage. Ce débit remplit le réservoir durant les phases d'arrêt de production et perturbe nos teneurs en chlore. Cela est dû à des défauts d'étanchéité au niveau des filtres à sable.

Ce problème sera résolu lors de la rénovation des filtres à sable.



#### ◆ Défaut vanne de lavage du filtre D

Suite aux différents problèmes constatés sur ce filtre, nous avons constaté des problèmes de discordance liés au programme de l'automatisme

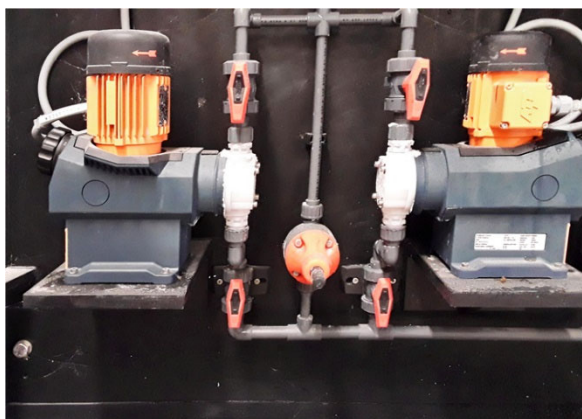
Nous avons relevé 4 incohérences qui expliquaient en fonction des séquences de lavage des arrêts système. Nous avons modifié le programme pour supprimer l'origine des discordances.

### Maintien du patrimoine

#### ◆ Nettoyage et remise en conformité de la borne de dépotage pour la lessive de soude



#### ◆ Maintenance et nettoyage pompes de lessive de soude (kit membranes+ clapets)



## Réservoirs

### ◆ Réservoir du Mollard

- ◇ Afin de maintenir le patrimoine, nous avons repris la peinture de la porte d'accès du réservoir



- ◇ Nous avons procédé au remplacement de la vanne de régulation qui commande l'ouverture de l'interconnexion avec le Syndicat de la Moyenne Vallée du Gier pour l'alimentation du réservoir du Mollard



## ◆ Réservoir Flache Maniquet

### ◇ Reprise de l'éclairage



### ◇ Renouvellement du robinet permettant les analyses dans le réservoir



## Exploitation réseau

### ◆ Canalisation DN 200 mm rue du Château de Belize

Suite à nos différentes discussions sur la remise en service de la canalisation existante rue Château de Belize, nos services ont proposé à Saint-Étienne Métropole de mettre en service cette canalisation d'eau potable DN 200 mm jamais utilisée depuis sa pose en 2010 mais pour autant extrêmement importante dans le cadre de la nouvelle zone d'ilotage Flache Maniquet.

Saint-Étienne Métropole a donné son accord pour utiliser cette canalisation et la remettre en eau.

Nos équipes sont intervenues pour effectuer :

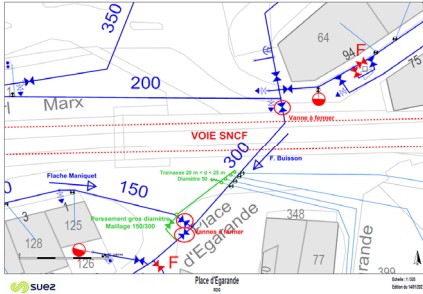
- un rinçage de la conduite
- des terrassements pour la réalisation de prises en charge sur celle-ci afin de réaliser des essais de pression
- un prélèvement afin de s'assurer que l'eau qui circule dans la conduite ne présente pas de non-conformité



Parallèlement, nous avons effectué plusieurs campagnes de purges dirigées à différents endroits de la commune pour atténuer les épisodes d'eau colorée.

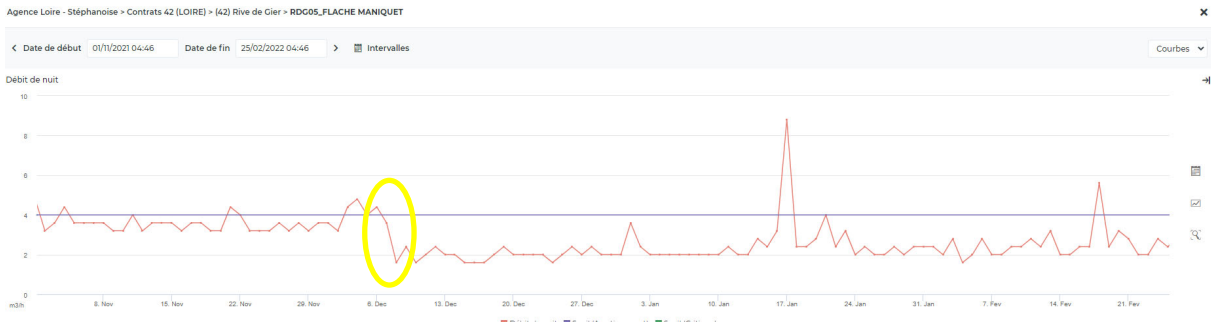
### ◆ Secteur Richarme :

Une proposition de tamponnage de part et d'autre des voies SNCF pour abandon des réseaux fragiles en fonte grise et modification du fonctionnement hydraulique du secteur a été transmise à Saint-Étienne Métropole en début d'année ainsi que la mise en place d'une sectorisation qui permettrait de bien différencier les nouveaux secteurs hydrauliques à savoir Buisson, Flaches Maniquet et Couzon



Suite à l'accord de Saint-Étienne Métropole lors de la réunion du 18 novembre, nous avons réalisé les travaux réalisés en décembre 2021 qui ont permis :

- d'isoler hydrauliquement le secteur FLACHES MANIQUET (Cf zone en jaune ci-dessous)



- de sécuriser le réseau d'eau potable de la commune en abandonnant le tronçon fonte grise DN 300 mm sous la voie SNCF.

### ◆ Problématique de pression du secteur des Mariannes :

Dès le démarrage de la prestation, nous avons mené de nombreuses investigations pour déterminer l'origine des perturbations hydrauliques et de baisses de pression significatives rencontrées par certains habitants du secteur des Mariannes à certaines heures de la journée.

Nous avons identifié un désordre hydraulique chemin de l'Asaret à l'origine de ces perturbations liées aux raccordements qui n'ont pas été réalisés de façon satisfaisante par le lotisseur lors des travaux de desserte du lotissement des Mariannes.



Nous avons réalisé les travaux en décembre qui permettent d'améliorer la distribution de l'eau potable sur le secteur des Mariannes par la création d'un maillage DN 150 mm a été réalisé entre la conduite de transport DN 250 mm venant du réservoir du MOLLARD et le réservoir de FLACHES MANIQUET.



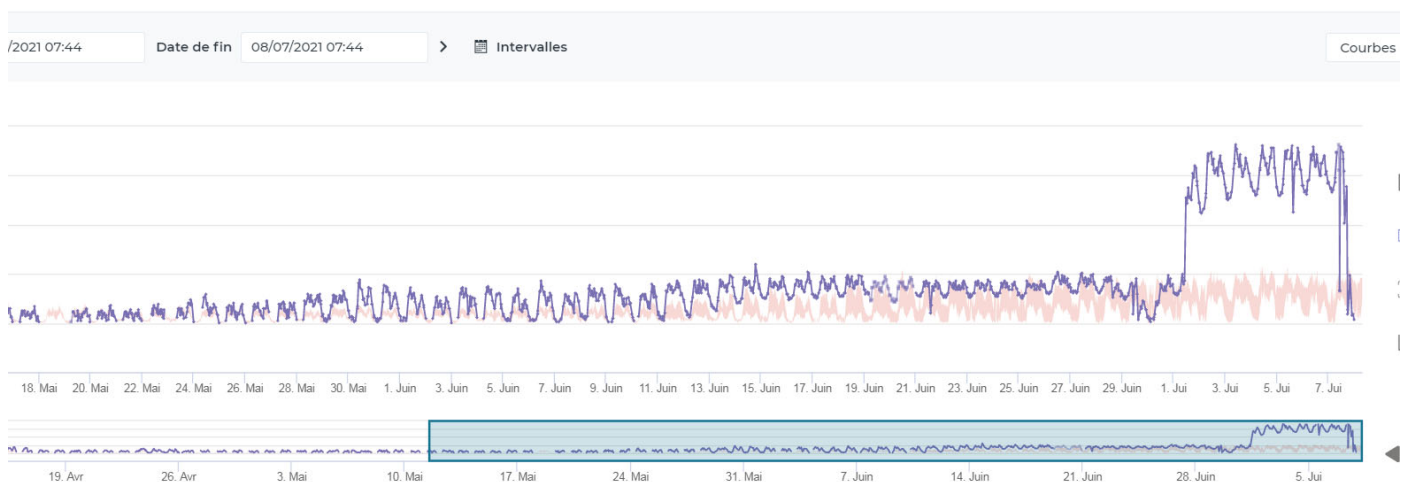
Depuis les modifications faites sur la rue de Belize ainsi que sur ce site, nos services n'ont plus enregistré de réclamations à ces adresses. De même, la DECI a été améliorée sur les secteurs concernés. Toutefois, une information a été transmise à Saint-Étienne Métropole pour lancer une campagne de pesées sur certains poteaux incendie du secteur en aval de ce maillage et qui n'avaient jamais été rattachés au parc de Poteaux d'Incendie publics.

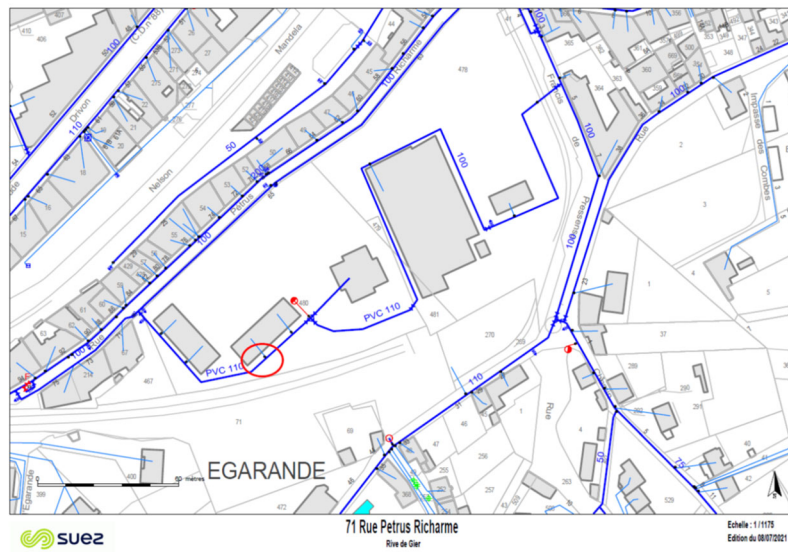
### Interventions de réparation sur le réseau

Nous sommes intervenus au cours de l'année à 8 reprises pour des réparations de réseau et 27 reprises pour des réparations de branchement

Quelques exemples :

- ◆ 71 rue Pétrus Richarme, réparation d'une canalisation DN 110 sur le secteur Mollard / Buisson





◆ Rue Edouard Vaillant : réparation fuite sur branchement



- ◆ Rue du Gier : réparation d'une fuite sur le branchement et son renouvellement est programmé



- ◆ Pose d'une purge automatique rue du Puits de La Faye pour pallier la présence récurrente d'eau rouge.
- ◆ Renouvellement d'un réducteur de pression Chemin de Béné



### La réglementation générale sur la protection des données

SUEZ Eau France, en sa qualité de Responsable de Traitement des Données à Caractère Personnel, garantit le respect de la vie privée des usagers et des abonnés au service de l'eau et/ou de l'assainissement.

SUEZ Eau France et ses prestataires s'engagent à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles afin d'assurer la sécurité des traitements de données à caractère personnel et la confidentialité de ces données, en application de la Loi informatique et Libertés et du Règlement européen sur la protection des données (RGPD).

Ce document RAD est conforme à la politique de gestion des données personnelles de SUEZ Eau France.

## 1.2 Les chiffres clés



1 037 838 m<sup>3</sup> d'eau produit dans l'année

92 % de conformité sur les analyses physico-chimiques



100 % de conformité sur les analyses bactériologiques

86,7 km de réseau de distribution d'eau potable



84% de rendement du réseau de distribution

## 1.3 Les évolutions réglementaires

### ACTUALITE MARQUANTE EN COMMANDE PUBLIQUE

**LOI n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets** renforce les clauses environnementales dans les marchés publics. Tous les marchés publics devront intégrer d'ici 5 ans une clause écologique.

**LOI n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République** pose le principe selon lequel, lorsqu'un contrat de la commande publique a pour objet l'exécution d'un service public, son titulaire est tenu d'assurer l'égalité des usagers devant le service public et de veiller au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public.

**Décret n° 2021-1111 du 23 août 2021 modifiant les dispositions du code de la commande publique relatives aux accords-cadres et aux marchés publics de défense ou de sécurité** impose aux acheteurs d'indiquer dans les avis d'appel à la concurrence relatifs aux accords-cadres la quantité ou la valeur maximale des prestations qui pourront être commandées

**Décret n° 2021-631 du 21 mai 2021** supprime l'exigence de présentation par les entreprises d'un extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers dans leurs démarches administratives

**Arrêtés du 30 mars 2021 portant approbation des cahiers des clauses administratives générales des marchés publics** ont approuvé les six nouveaux cahiers des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics.

### ACTUALITE MARQUANTE POUR LA GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

**Décret n° 2021-147 du 11/02/21 relatif au mélange de boues issues de l'assainissement des eaux usées urbaines et à la rubrique 2.1.4.0 de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités soumises à la loi sur l'eau**

Ce décret a pour but d'alléger les procédures administratives relatives au mélange de boues d'origines différentes en vue de leur valorisation agricole.

**Décret n° 2021-1179 du 14 septembre 2021 relatif au compostage des boues d'épuration et digestats de boues d'épuration avec des structurants**

Ce décret détermine les conditions dans lesquelles les boues d'épuration et les digestats de boues d'épuration peuvent être traités par compostage conjointement avec d'autres matières utilisées comme structurants et issues de matières végétales, dès lors que l'opération permet d'améliorer les caractéristiques agronomiques des boues et des digestats de boues. Le ratio de mélange « structurants-boues R » évoluera selon la chronologie suivante :

- A compter du 1er janvier 2022,  $R \leq 100\%$  ;

- A compter du 1er janvier 2024,  $R \leq 80\%$  ;

- Au plus tard le 1er janvier 2026, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie remet au ministre chargé de l'environnement un rapport sur la disponibilité du gisement de déchets verts pour la valorisation organique des déchets alimentaires triés à la source et sur l'opportunité de modifier le seuil du ratio R au vu des besoins en matières fertilisantes utilisables en agriculture biologique.

**Arrêté du 14 juin 2021 modifiant l'arrêté du 10 novembre 2009 fixant les règles techniques auxquelles doivent satisfaire les installations de méthanisation soumises à autorisation en application du titre Ier du livre V du code de l'environnement**

**Arrêté du 17 juin 2021 modifiant l'arrêté du 12 août 2010 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique no 2781 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement**

Ces deux arrêtés modifient des éléments structurants (distance avec les riverains, organes de sécurité, distance entre les équipements, limitation des émissions de méthane dans les gaz d'effluents des systèmes d'épuration du biogaz en biométhane,...) des installations de méthanisation classées en rubrique ICPE 2781-2

**Arrêté du 13 décembre 2021 fixant les conditions d'achat du biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel**

Cet arrêté concerne les collectivités ayant un projet de méthanisation neuve et d'injection et qui n'ont pas encore signé leur contrat de vente de biométhane.

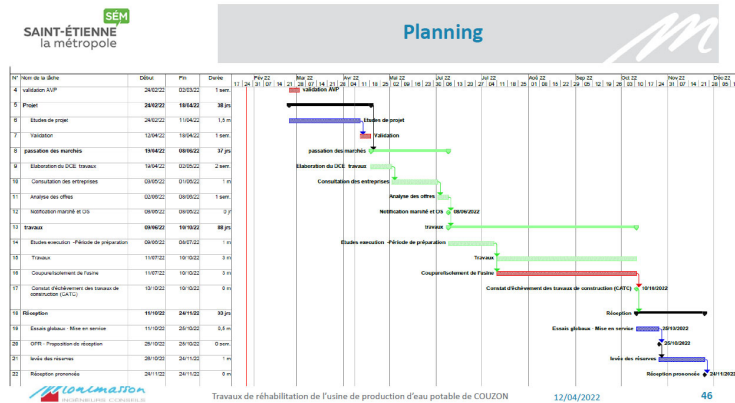
**Décret n°2021-321 du 25 mars 2021 relatif à la traçabilité des déchets, des terres excavées et des sédiments**

Pour les déchets dangereux, le décret prévoit de dématérialiser le bordereau de suivi, émis lors de la réception et de la réexpédition des déchets, et de l'étendre aux déchets POP à travers la plateforme Trackdéchets.

# 1.4 Les perspectives

## Réhabilitation de la station du Couzon

Dans le cadre de la réhabilitation des filtres à sable, la Maitrise d'œuvre a été confiée au cabinet Montmasson. Différentes réunions et visites sur site ont permis de valider le projet qui servira de base à la consultation des entreprises au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022. Le planning de réalisation des travaux sur la station sera dépendant de la réalisation des travaux sur le réservoir du Mollard afin de sécuriser le service.



## Réservoir du Mollard : réhabilitation de l'étanchéité des cuves et de la ventellerie

A l'issu de différents diagnostics, Saint-Étienne Métropole a lancé une consultation des entreprises pour la réalisation des travaux. Le planning prévisionnel établi par les entreprises retenues en fonction des tranches fermes et optionnelles qui seront déclenchées prévoit un démarrage en mars 2022.

Vue de l'extérieur du bâtiment

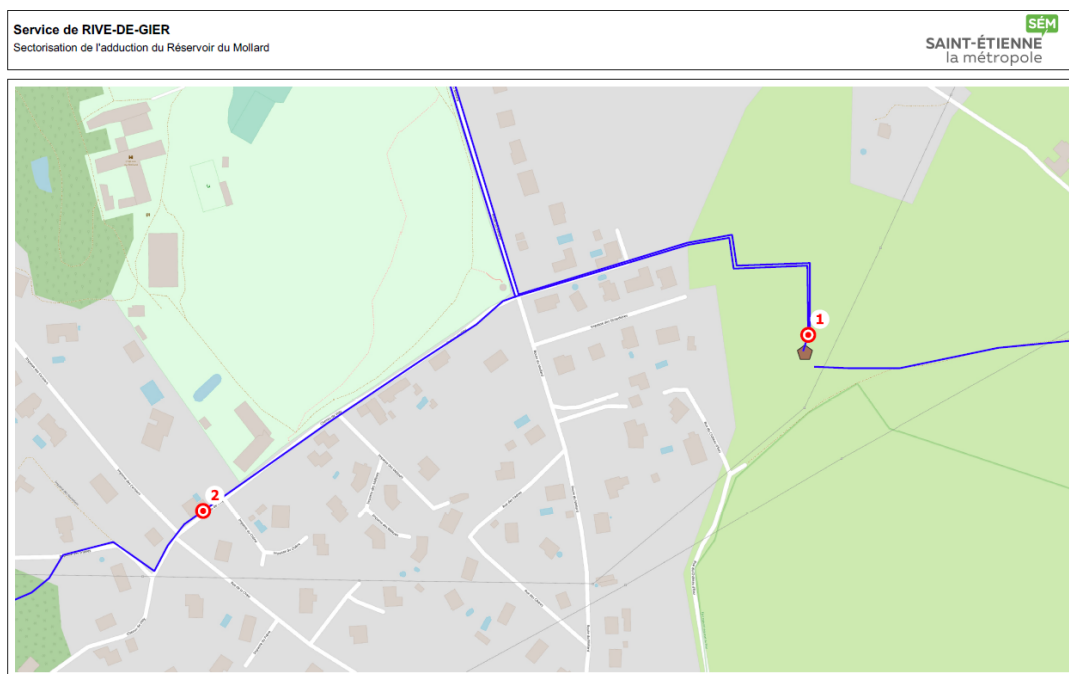


Photos fissures voûte et couverture - cuve 2

## Compteurs de sectorisation

En 2020, nous avons posé 4 débitmètres.

Pour les 2 débitmètres restant à poser Rue Mollard / Vity sur Châteauneuf, l'intervention reportée en 2020 à la demande Monsieur le Maire de Châteauneuf, sera réalisée selon une nouvelle implantation proposée et présentée par Saint-Étienne Métropole à Monsieur le Maire de Châteauneuf en février 2022.



## Programme de travaux 2022

Préconisation de renouvellement de canalisations par ordre de priorité adressé à Saint-Étienne Métropole :

	<b>Diamètre</b>	<b>Matériau</b>	<b>Linéaire (ml)</b>	<b>Adresse</b>	<b>Observations</b>
<b>Priorité 1 :</b>					
	DN 300 mm	Fonte	1800	Vallée du Couzon	Conduite stratégique de transport/distribution Plusieurs casses conduites
<b>Priorité 2 :</b>					
	DN 300 mm	Fonte	800	Rue Jean Jaurès	Conduite de distribution en plein centre ville Robinets vannes très dures à manoeuvre
	DN 80/100 mm	Fonte	180	Rue Durozeil/Dormoy	
		PVC	100		Fuites diverses
	DN 60/80 mm	Fonte	125	Rue des Mineurs	Réseau en mauvais état - réseau obstrué Fuite diverses

## Optimisation des installations d'eau potable du bailleur 3F.


Sur les 3 adresses étudiées avec SEM et 3F, nos services ont adressé une proposition en 3 volets à Saint-Étienne Métropole pour démarrer cette démarche sur la tour de la rue RICхарME :

- Mise en conformité du branchement et pose d'un compteur général,
- Mise en conformité et rapatriement du poteau incendie sur le domaine public,
- Remplacement des compteurs d'eau froide

Saint-Étienne Métropole a validé ce principe de fonctionnement pour cette adresse. Les immeubles collectifs de la rue MARREL et du CLOS DES COMBES vont être étudiées de la même manière au cours du 1er trimestre 2022.

## Enquête branchements en plomb

A partir d'une liste transmise à la prise d'effet du marché, nous poursuivons nos enquêtes rue par rue :

**ENQUETE BRANCHEMENTS PARTICULIERS** 

Renseignements généraux :

Rue : Jean Jouve Numéro : 38

Propriétaire : M. M. M. M. M. TEL : 04 77 75 01 08

Adresse : M. M. M. M. M. TEL :

Localité :  TEL :

Adresse :  TEL :

Région :  TEL :

Nom :  TEL :

Adresse :  TEL :

Accès : clé auprès de M. ou Mme Nombre de logements :

**BRANCHEMENT EXISTANT :**

Matériau	Diamètre extérieur												
	18	20	22	25	32	40	45	50	63	75	90	110	Autres
Plomb													
Cuivre													
PPVC													
PVC													
Autres													

Appareillage sécurité : oui  non  **ETB**

Robinet anti-général  **non**  **renovés**

Clapet anti-retour

Emplacement compteur	Local habitation	Cave	Garage	Appart	Regard béton		Borne isolé	Regard forage	Autre
					Particulier	Public			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Filtration dans : Local commun  Cave  Garage  Appartement

Compteur : Compteur seul  Rail court  Rail long  Sans rail

Diamètre : 14  20  30  40  50  60

Protection incendie : oui  non  Type

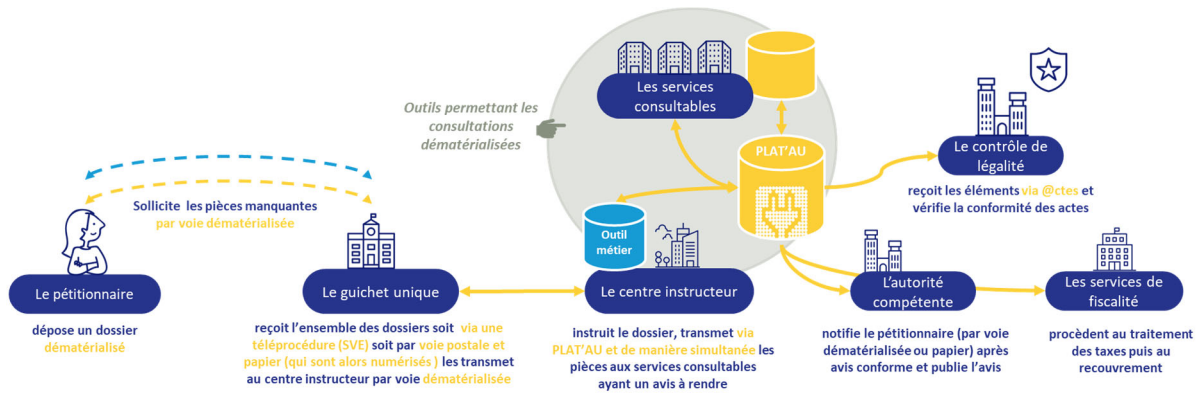
Observations : Compteur Brouhaud - Licence 4-10-1



## TAU (Traitement des Autorisations d'Urbanisme) :

- **Au 1<sup>er</sup> janvier 2022**, toutes les communes doivent pouvoir recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme) sous forme électronique. **Celles de plus de 3 500 habitants** doivent également se doter d'une téléprocédure spécifique pour **assurer leur instruction par voie dématérialisée (loi ELAN)**.
- **L'Etat** met à disposition des collectivités une **plateforme d'échange et de partage** des dossiers nommée **PLAT'AU** à laquelle les systèmes d'information des communes doivent être raccordés.

☞ Une **connexion unique** à l'ensemble de l'**écosystème d'instruction** (services consultables, contrôle de légalité, services de fiscalité, statistiques, etc.).



Dans ce cadre et afin de faciliter les interactions sur ce sujet avec toutes ses collectivités clientes, SUEZ Eau France s'est doté d'un outil informatique pour se raccorder à cette plateforme. Nous sommes ainsi en mesure de recevoir directement toutes vos demandes d'informations concernant les services de l'eau ou de l'assainissement dans le cadre de demandes d'autorisation d'urbanisme, et d'y répondre, via la plateforme [Plat'AU](#).

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le

ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE

S<sup>2</sup>LOW



# Présentation du service



Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le



ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE

## 2.1 Le contrat

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des éventuels avenants qui ont été signés :

Le contrat et ses avenants			
Désignation	Date de prise d'effet	Date d'échéance	Objet
Contrat	01/01/2020	31/12/2024	Exploitation
Avenant n°01	17/06/2021	31/12/2024	Avenant 1 suite à l'introduction de plusieurs prix nouveaux des OS N° 1,3 et 4

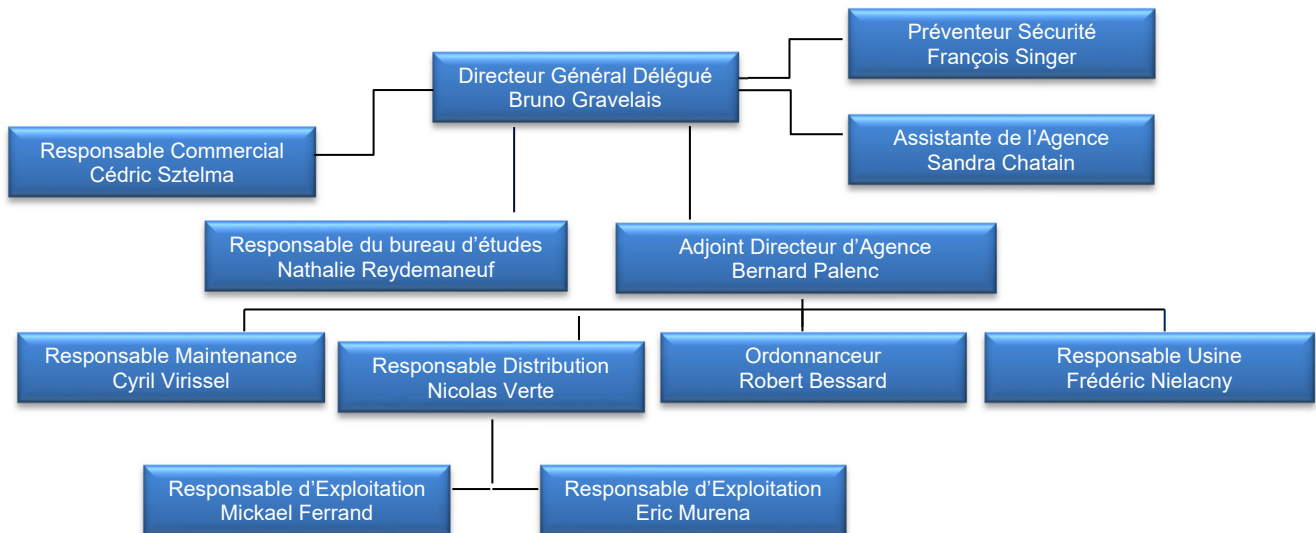
Le service de l'eau de la commune de Rive-de-Gier est délégué à la **Stéphanoise des Eaux** dans le cadre d'un contrat de prestation de services.

Les missions d'exploitation sont l'exploitation des réseaux et ouvrages de production et de distribution de l'eau potable aux abonnés de Saint-Étienne Métropole situés sur la commune.

Le présent marché exclut toute prestation relative à la facturation ou à la gestion des abonnés, missions restant du ressort de Saint-Étienne-Métropole.

## 2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat

### 2.2.1 L'organisation spécifique pour votre contrat

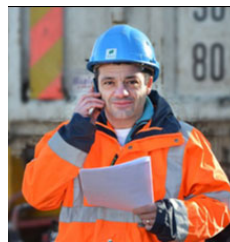


Afin d'assurer au mieux le lien entre les interlocuteurs de votre collectivité et les intervenants de SUEZ Eau France,

**Nicolas Verte et Eric Muréna sont vos interlocuteurs privilégiés** pour la distribution de l'eau potable



Nicolas Verte



Eric Muréna

**Frédéric Nielacny** pour la production



**Cyril Virissel** pour la maintenance



## 2.2.2 La gestion de crise

Afin de limiter les conséquences d'évènements significatifs (ex. : tempêtes, coupures d'énergie, pollutions, cyber attaque...) de nature à mettre en péril la continuité de service, la santé des salariés ou l'environnement, nous sommes structurés pour pouvoir, à tout moment, mobiliser des moyens exceptionnels au niveau local et au niveau national :

- Stocks d'équipements,
- Stocks d'eau potable,
- Laboratoires d'analyses 24h/24 et 7 jours/7,
- Systèmes d'alerte permettant de prévenir très rapidement la population par téléphone, sur le site internet « Tout sur Mon Eau » et aussi avec les réseaux sociaux SUEZ France.

Le système de gestion de crise s'appuie sur :

- Un système d'astreinte régional et national pour détecter les événements non souhaités et informer les acteurs concernés
- Une organisation préétablie du management de la crise avec une cellule dédiée aux risques cyber,
- La connaissance du rôle des différents acteurs d'une crise,
- Un ensemble de documents ou de données techniques spécifiques,
- Une formation des acteurs principaux,
- La réalisation d'exercices de crise et de retours d'expérience (RETEX).

En outre, l'ensemble du personnel d'astreinte et d'intervention fait l'objet de formations ou de mises à niveau régulières, afin de maîtriser aussi rapidement que possible les situations d'urgence, ne relevant pas nécessairement de la crise majeure, qui peuvent se présenter. Enfin, les incidents ou accidents réels sont exploités en termes de retour d'expérience et de validation des consignes mises en place dans ce cas.

En 2021, un exercice de crise cyber a été organisé au sein de SUEZ avec la participation de Eau France, afin de tester notre capacité à gérer ce type d'événement.

Plusieurs cellules de crise ont été activées mobilisant plus de 70 personnes pour faire face à une simulation de cyber-attaque importante et complexe avec un impact sur les installations d'eau potable et d'assainissement.

Cet exercice de grande ampleur a permis de valider l'organisation en place et aussi d'identifier des points d'amélioration pour renforcer notre résilience.

## 2.2.3 La relation clientèle

Le contrat exclut toute prestation relative à la facturation ou à la gestion des abonnés, missions restant du ressort de Saint-Étienne-Métropole.

## • L'ACCUEIL PHYSIQUE DES CLIENTS PAR SAINT-ÉTIENNE METROPOLE

Lors de la réunion bilan du 18 novembre, il a été acté par Saint-Étienne Métropole la tenue de permanence par le service facturation de Saint-Étienne Métropole, les lundis et mercredis après-midi à partir de janvier 2022 des usagers du service de l'eau.

Rive-de-Gier

### Le retour d'un service des eaux dans la commune

Après la mensualisation des factures d'eau, la municipalité obtient, auprès de Saint-Étienne Métropole, le retour du service des eaux avec deux permanences par semaine en mairie ouvertes aux usagers.

Par De notre correspondante Florence REA - 15 janv. 2022 à 09:00 - Temps de lecture : 2 min



Jean Point, adjoint en charge des finances, de l'économie et des commerces se réjouit du travail engagé avec Saint-Étienne Métropole. Photo Progrès /Florence REA

À partir de lundi 17 janvier, des agents de Saint-Étienne Métropole (qui détient la compétence eau et assainissement depuis le 1er juillet 2016) assureront deux permanences : les lundis et mercredis après-midi pour répondre à toutes demandes des usagers rïpagériens.

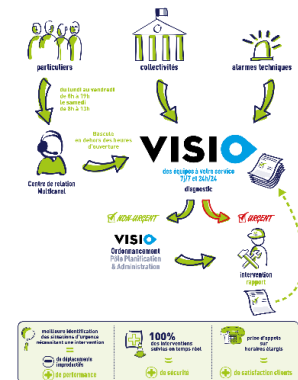
## • LE SERVICE D'URGENCE 24H/24

En dehors des heures d'ouverture de l'accueil physique des clients ou des plages ouvrées de l'accueil téléphonique ci-dessus, notre service d'urgence assure l'accueil téléphonique des clients et coordonne les interventions urgentes telles que :

- Réparations de casses de canalisations.
- Dépannages d'installations.
- Débouchage de branchements d'assainissement ...

Pour cela, un effectif composé d'agents et d'encadrants sont mobilisables quotidiennement en dehors des heures ouvrées. Leurs compétences sont diversifiées et ils disposent de matériels, d'équipements, de véhicules et de moyens de communication adaptés à la gestion des astreintes.

### Prise en charge des appels clients et des urgences techniques



**Pour toutes les urgences techniques :**

**0977 429 441**

**(appel non surtaxé)**

## 2.3 L'inventaire du patrimoine

Cette partie présente l'inventaire des biens du service, et notamment les installations utilisées dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

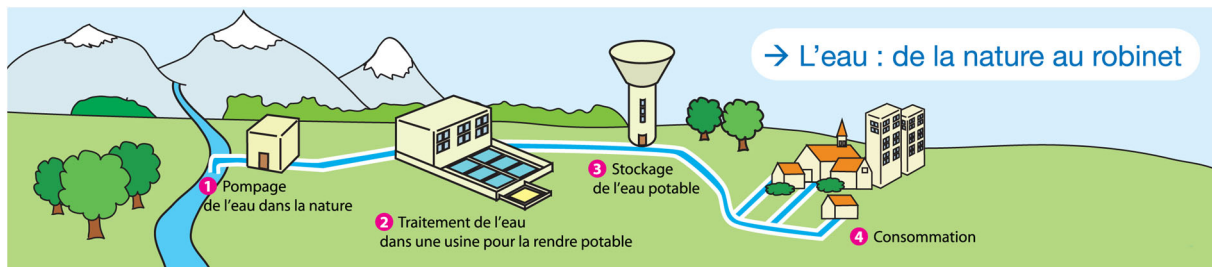
Elle détaille l'ensemble des composantes du réseau de collecte, et notamment les canalisations, les branchements et accessoires de réseau. Les variations du patrimoine exploité sont explicitées.

Le présent chapitre répond aux demandes suivantes stipulées dans l'Article R1411-7 relatif au Rapport Annuel du Déléguataire :

- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué,
- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat.

L'inventaire simplifié des biens du service est repris ci-après, en précisant les biens de retour et biens de reprise. L'inventaire détaillé correspondant est à la disposition de la Collectivité.

### 2.3.1 Le système d'eau potable



### 2.3.2 Les biens de retour

Les biens de retour sont ceux dont le contrat prévoit qu'ils feront obligatoirement et automatiquement retour à la collectivité au terme de la Délégation de Service Public, en principe de manière gratuite. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont nécessaires à l'exploitation du service. Ils sont considérés comme étant la propriété de la collectivité dès l'origine, même s'ils ont été financés et réalisés par l'exploitant.

- **LES RESSOURCES**

Les ressources d'eau brute disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Les ressources d'eaux brutes disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat proviennent du barrage du Couzon. Cet ouvrage d'une longueur de 205 mètres, haut de 34 mètres et d'un volume d'eau de 1 750 milliers de m<sup>3</sup> sur une surface de 15 hectares.

Une interconnexion en eau traitée à partir de la station du Dorlay permet d'alimenter en secours le service de Rive-de-Gier.

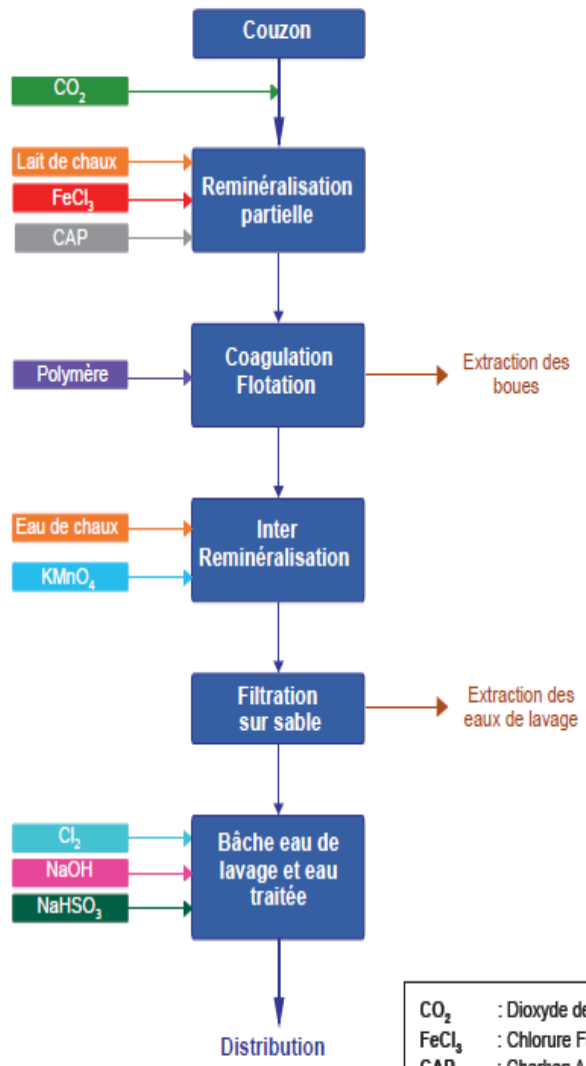


- **LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION / TRAITEMENT**

Les installations de production et traitement disponibles au cours de l'année d'exercice en vue de la potabilisation de l'eau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont les suivantes :

Inventaire des installations de production/traitement				
Commune	Site	Année de mise en service	Capacité de production	Unité
CHÂTEAUNEUF	USINE_DU COUZON	1965	3 300	m <sup>3</sup> /j

## SCHEMA DE LA FILIERE DE TRAITEMENT



CO <sub>2</sub>	: Dioxyde de Carbone
FeCl <sub>3</sub>	: Chlorure Ferrique
CAP	: Charbon Actif en Poudre
Cl <sub>2</sub>	: Chlore gazeux
KMnO <sub>4</sub>	: Permanganate de Potassium
NaOH	: Soude
NaHSO <sub>3</sub>	: Bisulfite de Sodium

- **LES CHATEAUX D'EAU ET RESERVOIRS**

Les châteaux d'eau et réservoir disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des installations de pompage - relevage				
Commune	Site	Année de mise en service	Volume utile	Unité
RIVE-DE-GIER	RESERVOIR_DES FLACHES MANIQUETS	-	1 000	m <sup>3</sup>
RIVE-DE-GIER	RESERVOI_DU MOLLARD	-	1 500	m <sup>3</sup>
RIVE-DE-GIER	POMPAGE_RESERVOIR_DES GRANDES FLACHES	2008	1 000	m <sup>3</sup>

- **LES STATIONS DE POMPAGE / RELEVAGE**

Les stations de pompage / relevage disponibles au cours de l'année d'exercice pour la distribution de l'eau sur l'ensemble du réseau dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des installations de pompage - relevage				
Commune	Site	Année de mise en service	Débit nominal	Unité
RIVE-DE-GIER	POMPAGE-RESERVOIR_DES GRANDES FLACHES	2008	5,8	m <sup>3</sup> /h

- **LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par gamme de diamètre et par type de matériau exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Linéaire de canalisation (ml)						
Diamètre / Matériau	Fonte	PE	PVC	Acier	Inconnu	Total
<50 mm	-	1 467	739	-	-	2 207
50-99 mm	4 269	2 041	14 125	-	377	20 811
100-199 mm	27 716	-	11 343	174	332	39 565
200-299 mm	13 575	-	11	-	-	13 586
300-499 mm	6 491	-	-	73	176	6 740
Inconnu	912	198	2 271	-	424	3 804
<b>Total</b>	<b>52 963</b>	<b>3 706</b>	<b>28 488</b>	<b>247</b>	<b>1 309</b>	<b>86 713</b>

- **LES ACCESSOIRES DE RESEAU**

Le tableau suivant détaille les principaux accessoires de réseau disponibles au 31 décembre de l'année d'exercice dans le cadre du présent contrat :

Inventaire des principaux accessoires du réseau		
Désignation	2021	N/N-1 (%)
Débitmètres achat / vente d'eau et sectorisation	3	0,0%
Détendeurs / Stabilisateurs	13	0,0%
Hydrants (bouches et poteaux incendies)	171	0,0%
Vannes	869	- 0,3%
Vidanges, purges, ventouses	365	- 0,8%

NOTA > Les hydrants sont donnés à titre indicatif ; nous rappelons qu'ils ne font pas partie du patrimoine rattaché au contrat.

- **LES ORGANES DE REGULATION**

Ordre	Sites	Types d'appareils	Années	Marque	Diamètre
1	Rue Richarme n°94	Monostab	*	Bayard	200
2	Rue Richarme n°50	Monostab	1998	Bayard	100
3	Route de Farnay n°50	Hydrostab	2013	Bayard	80
4	Rue de la république (devant Carchi)	Monostab	2008	Bayard	125
5	Montée du Grand Féloin	Hydrostab	2007	Bayard	200
6	Montjoint (vers poto incendie)	Monostab	1992	Bayard	80
7	Rue d'Auvergne (vers école Jean Moulin)	Monostab	2010	Bayard	200
8	Avenue du Forez (devant stade)	Hydrostab	2010	Bayard	250
9	Chemin Bene (Avant cimetière)	Hydrostab	2021	Cla-val	80
10	Rue Ferdinand Buisson n°18	Hydrostab	1998	Bayard	
11	Rue Michelet n°32	Monostab	2007	Bayard	80
12	HLM des Combes	Monostab	2003	Ramus	100
13	Andouilleux	Hydrostab			
14	Chemin de Montjoint (devant immeuble Carle)	Monostab			

- **LES BRANCHEMENTS**

Le tableau suivant détaille au 31 décembre de l'année d'exercice la répartition des branchements et des branchements en plomb :

Pourcentage de branchements en plomb restant	
Type branchement	2021
Branchements en plomb avant compteur	314

Pour les branchements en plomb nous avons indiqué les 5 renouvellements et 1 suppression de branchements plomb que nous avons traité en 2021. Vous trouverez ci-joint les adresses permettant de vous assurer de la mise à jour de la base clientèle :

- 3 Chemin de Versailles
- 11 Chemin de Versailles
- 44 rue Barthélémy Brunon
- 16 rue Claude Drivon
- 62 rue du Professeur
- 5 Impasse de Piroche (suppression)

**Une enquête globale d'identification des branchements en plomb sur la rue Jean-Jaurès a été démarrée en 2021. Compte tenu des difficultés d'accès à de nombreuses caves, une communication avec Saint-Étienne Métropole et la Collectivité sera mise en place pour permettre un meilleur accès à ces caves.**

- LES COMPTEURS**

Le tableau suivant détaille le parc compteur situé en domaine concédé par code usage, tranches de diamètres et tranches d'âge. Le parc présenté est issu d'un fichier transmis par Saint-Étienne Métropole en mai 2022 :

Répartition du parc compteurs par année de fabrication et par diamètre											
Année de fabrication	Inconnu	15	20	25	30	40	50	60	80	100	Total général
<1996	11	2226	26	17	11	33	4	7	12	4	2340
1997		77	1		1	1					80
1998		223	5	1		1					230
1999		114	1				1				116
2000		67	2		2	3		2			76
2001		215		2		1		1			219
2002		106			1	2				1	110
2003		158		1		1	1				161
2004		265	4		1	1		1	1		273
2005		209	1				1		1		212
2006		385	2	1		1					389
2007	1	310		2	1	4			2	1	320
2008		251	1			1					253
2009		151	2		1	5		1			160
2010		127	1		1				2		131
2011	3	91		1				1		1	94
2012	1	160	2	1	2	2	2				169
2013		231	3	1	1						236
2014		242				2			1		245
2015		283	1	3	2	3		1	2	2	297
2016		120	3		1	1					125
2017		246		1		2		1	2		252
2018		207								1	208
2019		223	1		1						225
2020		283				1			1		285
2021		6			3						9
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>6976</b>	<b>56</b>	<b>31</b>	<b>29</b>	<b>65</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>10</b>	<b>7215</b>

>NOTA> Le parc compteurs comprend les compteurs actifs et non actifs

## • L'ANALYSE DU PATRIMOINE

Le Décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement impose de nouvelles obligations en matière de description des réseaux d'eaux usées à travers l'Indice de connaissance de gestion patrimoniale du réseau.

Cet indice de connaissance doit atteindre la note minimale de 40/45. La cotation minimale repose avant tout sur le descriptif détaillé de 50% du linéaire, d'une part pour le diamètre et le matériau et, d'autre part, sur l'âge ou la date de pose des canalisations (cf. Arrêté du 2 déc. 2013).

**Le détail de la notation de l'indice de connaissance de gestion patrimoniale du contrat est donné ci-après.**

Si votre indice de connaissance patrimoniale est inférieur à 40, un plan d'actions doit être établi pour enrichir la connaissance du patrimoine sur la nature, le diamètre et la date de pose ou l'âge des collecteurs. Votre plan d'action doit vous amener à obtenir un taux de connaissance de 80% sur chacun des critères. Pour améliorer la connaissance des dates de pose, nous conseillons de procéder à l'analyse des archives, ou réaliser un travail de mémoire avec d'anciens élus ou habitants des communes. La nature des matériaux s'améliorera avec nos investigations sur les réseaux, dans le cadre de l'exploitation.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	Descriptif	2021
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	15
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	30
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	10

## Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable

Partie	Descriptif	2021
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	5
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	55
<b>TOTAL (indicateur P103.2B)</b>	<b>Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable</b>	<b>100</b>

## Taux de renseignement du linéaire réseau

Matériau	Diamètre	Date de pose
98.49%	95.61%	99.26%

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le



ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE



# Qualité du service



Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le



ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE

## 3.1 Le bilan hydraulique

Cette partie présente de façon détaillée le bilan hydraulique explicitant les différents volumes prélevés et éventuellement achetés ou vendus, mais également les volumes produits et distribués. Les notions de rendement et d'indice linéaire de perte sont également abordées.

### Quelques définitions

L'eau potable produite en usine est destinée initialement à se retrouver intégralement au robinet du consommateur. La réalité est plus complexe ; voici comment se répartissent les volumes mis initialement en distribution (produits, importés et exportés) :

- **Eaux comptabilisées**

Ces volumes résultent des relèves des appareils de comptage. Ils incluent les volumes exonérés.

- **Eaux non facturées**

Ces eaux peuvent se répartir en deux natures :

- ***Eaux non facturées autorisées***

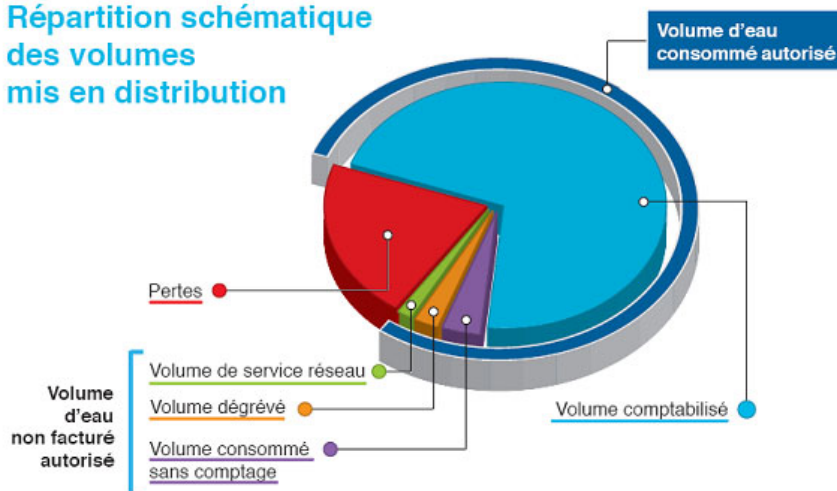
- *Volumes consommés sans comptage* (volumes utilisés pour les essais incendie, les manœuvres de pompiers...);
- *Volumes de service* (volumes autorisés pour l'exploitation du réseau de distribution : lavage des réservoirs, analyseurs de chlore, lavage des filtres et purges de réseau).
- *Volumes dégrévés* (volumes passés au compteur de l'usager, mais qui ne sont pas facturés du fait de la mise en application de la garantie anti-fuite dans le contrat de délégation de service public).

- ***Eaux non facturées non autorisées***

Ce sont ces volumes qui sont plus communément appelés « **pertes** ». Ces eaux perdues correspondent :

- Aux volumes de fuites visibles mais également invisibles (c'est-à-dire non apparues en surface) ;
- Aux prélèvements illicites d'eau potable sur les poteaux incendie (pour quelque motif que ce soit), des fraudes au niveau des systèmes de comptage... La lutte contre ces pertes spécifiques est capitale afin de diminuer les pertes d'eau sur le réseau ;
- Aux volumes sur compteur non vus : il est estimé un volume qui peut être bien différent de la réalité de consommation. L'écart de volumes entre l'estimation et le réel apparaît également dans ce volet « pertes ».

### Répartition schématique des volumes mis en distribution



### 3.1.1 Les volumes prélevés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes prélevés ces dernières années. Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours :

Volumes d'eau brute prélevés (m³)				
Commune	Site	2020	2021	N/N-1 (%)
CHÂTEAUNEUF	USINE_DU COUZON	1 063 732	1 091 160	2,6%
Total des volumes prélevés		1 063 732	1 091 160	2,6%

### 3.1.2 Les volumes d'eau potable produits

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes d'eau potable produits (issus des installations de production / traitement exploitées dans le cadre du présent contrat) ces dernières années. Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours :

Volumes eau potable produits (m³)				
Commune	Site	2020	2021	N/N-1 (%)
CHÂTEAUNEUF	USINE_DU COUZON	1 097 952	1 037 838	-5,5%
Total des volumes produits		1 097 952	1 037 838	- 5,5%

**>NOTA> Le volume traité correspond à la somme du débitmètre du Refoulement Mollard et du gravitaire Bas Service en mode de fonctionnement normale de l'usine (1 058 044 m³) auquel nous avons soustrait la consommation du compteur du Bas Service lorsque l'alimentation se fait par l'achat d'eau sur la station du Dorlay (20 206 m³) pour éviter une double comptabilisation soit 1 037 838 m³.**

### 3.1.3 Les volumes d'eau potable importés et exportés

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes d'eau potable importés (reçus ou achetés à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) et exportés (cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion) ces dernières années. Les volumes indiqués sont des volumes relatifs à l'année civile ramenés à 365 jours :

#### - Volumes importés

Date relève	Grand Pont		La Micale		Chemin du Mollard		508 route de Granay		Total
	Index	Consommation	Index	Consommation	Index	Consommation	Index	Consommation	
31/12/2020	60 146	0	35 285	2730	1 442 646	98 635	909	454	
23/02/2021	60 146	0	35 619	334	1 442 646	0	909	0	
30/06/2021	60 146	0	36 393	774	1 470 494	27 848	1100	191	
			36 396	3					
30/09/2021	60 146	0	931	931	1 470 494	0	1202	102	
31/12/2021	60 146	0	1 403	472	1 470 494	0	1292	90	
<b>Total</b>		<b>0</b>		<b>2 514</b>		<b>27 848</b>		<b>383</b>	<b>30 745</b>

#### - Volumes eau potable exportés

Date relève	VEG St Joseph	VEG Chateauneuf	VEG St Martin	IAFRAT à Lorette	Total
	Consommation	Consommation	Consommation	Consommation	
<b>Total</b>	<b>39 596</b>	<b>53 899</b>	<b>208 874</b>	<b>242</b>	<b>302 611</b>

### 3.1.4 La performance réseau

		2021
A	Volume annuel facturé	632 013
B	Volume annuel livrés à des collectivités tierces	310 624
C	Volume annuel produit	1 021 536
D	Volume annuel provenant d'installations extérieures	104 859
Rendement = (A+B)/(C+D)		84%

## 3.2 La qualité de l'eau

Cette partie décrit les principes du contrôle de la qualité de l'eau ainsi que les résultats obtenus sur l'ensemble du processus de production et de distribution de l'eau potable.

### 3.2.1 Le contrôle de la qualité de l'eau

#### "L'Eau consommée doit être propre à la consommation".

(extrait du Code de la Santé Publique)

Pour satisfaire à cette exigence, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de différents éléments :

- La qualité microbiologique
- La qualité physico-chimique dont les pesticides et les métabolites
- La qualité organoleptique

#### Deux niveaux de qualité sont à respecter pour l'eau potable :

- **Les limites de qualité**, correspondent à la **conformité réglementaire** : pour différents paramètres bactériologiques (Entérocoques et Escherichia Coli,) ou physico-chimiques (arsenic, nitrates, nickel, plomb, ...), le Code de la Santé Publique fixe une valeur maximale. Un dépassement peut impliquer des restrictions de consommations et doit conduire à des solutions de mise en conformité de l'eau distribuée.

**Les références de qualité**, correspondent à des **indicateurs établis à des fins de suivi des installations** de production, de distribution et d'évaluation des risques pour la santé des personnes. Ces valeurs du Code de la Santé Publique doivent être respectées en permanence mais concernent des paramètres bactériologiques (coliformes,...) ou physico-chimiques (turbidité, fer, goût, température...) sans incidence sanitaire reconnue. L'eau n'est pas considérée comme non-conforme du point de vue sanitaire lors d'un dépassement de ces références. Toutefois des dépassements récurrents doivent conduire à proposer des solutions permettant d'éliminer le problème ainsi mis en évidence.

#### La maîtrise de la qualité de l'eau est assurée par un double contrôle :

- **Le contrôle sanitaire, officiel et légal** exercé par le Préfet via l'ARS (Agence Régionale de Santé). Des prélèvements sont effectués sur tous les sites de production et en plusieurs points du réseau de distribution. Leurs analyses permettent de vérifier les qualités physique, chimique, organoleptique et bactériologique de l'eau, ainsi que la conformité des installations de production, de stockage et de distribution. Les données de ce contrôle permettent à l'administration d'établir le bilan annuel de la qualité de l'eau produite et distribuée. Celui-ci est adressé, associé à une facture, à tous les clients du service. La fréquence du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par les arrêtés du 11 janvier 2007 et du 21 janvier 2010. Quelques ajustements ont eu lieu depuis, comme dans les arrêtés du 24 décembre 2015 (sur le contenu des analyses types) et celui du 4 août 2017 (principalement pour le déclassement du baryum de « limite de qualité » en « référence de qualité »).
- **La surveillance de l'exploitant permet** de s'assurer de respecter à tout moment les exigences de qualité de l'eau produite et distribuée. Les contrôles sont effectués à la sortie des usines mais aussi sur le parcours de l'eau jusqu'au compteur de l'abonné.

### 3.2.2 Le plan vigipirate

Sur l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable délégués, l'exploitant a mis en application les mesures gouvernementales exigées par la dernière version du plan VIGIPIRATE datant de 2018. Les plus significatives sont :

- un dispositif de sur-chloration pouvant être activé garantissant une concentration de 0,3 mg/l de chlore libre au point de mise en distribution et 0,1 mg/l de chlore libre en tout point du réseau de distribution,
- la sécurisation et la surveillance des installations,
- le renforcement des mesures de sécurité des systèmes d'information,
- la sensibilisation du personnel à la sûreté.

La révision des dispositifs anti-intrusion et des dispositifs de chloration a été lancée et conduira potentiellement l'exploitant à faire des propositions d'améliorations.

Par ailleurs, la publication du guide l'ASTEE « protection des installations d'eau potable vis-à-vis des actes de malveillance » en 2017 apporte des recommandations opérationnelles sur la démarche à mener et les mesures à mettre en place pour sécuriser les installations.

### 3.2.3 La ressource

#### • LA NATURE DES RESSOURCES UTILISEES

La commune de Rive de Gier est alimentée par le barrage du Couzon.

En cas de nécessité, une interconnexion de secours avec la station du Dorlay est possible.

#### • LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique de la ressource sont les suivants :

Statistiques sur la conformité en ressource							
Contrôle	Analyse	Bulletin			Paramètre		
		Global	Non conforme	% Conformité	Global	Non conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire	Microbiologique	6	0	100,0%	90	0	100,0%
Contrôle sanitaire	Physico-chimique	6	0	100,0%	2 091	0	100,0%
Surveillance	Microbiologique	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Surveillance	Physico-chimique	6	0	100,0%	42	0	100,0%

Au cours de cette année, l'ensemble des analyses réalisées sur les ressources s'est révélé conforme aux limites et références de qualité.

### 3.2.4 La production

- LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en production sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en production											
Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr	Nbr HR	% Référence	Nbr NC	% Conformité	Nbr	Nbr HR	% Référence	Nbr NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	13	0	100,0%	0	100,0%	14	0	100,0%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	21	13	38,1%	2	90,5%	28	13	53,6%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	126	0	100,0%	0	100,0%	42	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	1827	14	99,2%	2	99,9%	110	17	84,5%	0	100,0%

Au cours de cette année, l'ensemble des analyses réalisées sur l'eau mise en distribution s'est révélé conforme aux limites de qualité sauf pour deux prélèvements sur un paramètre physico-chimique.

Il a également été relevé quelques dépassements de références de qualité sur des paramètres physico-chimique (voir détails ci-dessous).

Aucune anomalie bactériologique au cours de l'exercice.

- LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES ET HORS REFERENCES**

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la production en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Non conforme	22/02/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	TURBIDITE nephelometriq ue	1.2	NFU	<=1	
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Non conforme	17/03/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	TURBIDITE nephelometriq ue	1.2	NFU	<=1	
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/01/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	2.3	mg/li tre	<=2	
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	22/02/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	2.6	mg/li tre	<=2	
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	17/03/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	2.5	mg/li tre	<=2	
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/04/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	2.9	mg/li tre	<=2	

## Détail des paramètres non conformes et hors références

Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/05/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	3.8	mg/li tre	<=2	
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	17/03/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	EQUI. CALCO- CARBONIQUE	4	sans objet	<=2	>=1
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/07/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	3.2	mg/li tre	<=2	
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/08/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	3.1	mg/li tre	<=2	
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	17/09/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	3.4	mg/li tre	<=2	
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	08/10/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	3.1	mg/li tre	<=2	
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/12/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	2.5	mg/li tre	<=2	
CHÂTEAU NEUF	Surveillance	Hors référence	05/01/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	2.3	mg/li tre	<=2	
CHÂTEAU NEUF	Surveillance	Hors référence	06/04/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	2.6	mg/li tre	<=2	
CHÂTEAU NEUF	Surveillance	Hors référence	06/07/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	3.8	mg/li tre	<=2	
CHÂTEAU NEUF	Surveillance	Hors référence	06/10/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	5.4	mg/li tre	<=2	
CHÂTEAU NEUF	Surveillance	Hors référence	17/03/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	EQUI. CALCO- CARBONIQUE	4	sans objet	<=2	>=1
CHÂTEAU NEUF	Surveillance	Hors référence	06/04/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	EQUI. CALCO- CARBONIQUE	0	sans objet	<=2	>=1
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	17/03/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	FER	0.44 8	mg/li tre	<=.2	
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/04/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	FER	0.24 9	mg/li tre	<=.2	
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/04/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	FER	0.32 5	mg/li tre	<=.2	
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/04/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	FER	0.23 1	mg/li tre	<=.2	
CHÂTEAU NEUF	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/05/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	FER	0.20 1	mg/li tre	<=.2	
RIVE-DE- GIER	Surveillance	Hors référence	06/07/2021	TTP_RESER VOIR LE MOLLARD	FER	0.21	mg/li tre	<=.2	
RIVE-DE- GIER	Surveillance	Hors référence	06/07/2021	TTP_RESER VOIR GRANDES FLACHES	FER	0.21	mg/li tre	<=.2	
RIVE-DE- GIER	Surveillance	Hors référence	06/10/2021	TTP_RESER VOIR LE MOLLARD	FER	1.1	mg/li tre	<=.2	
RIVE-DE- GIER	Surveillance	Hors référence	06/10/2021	TTP_RESER VOIR FLACHES MANIQUET	FER	0.29	mg/li tre	<=.2	

### Détail des paramètres non conformes et hors références

Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
RIVE-DE-GIER	Surveillance	Hors référence	06/10/2021	TTP_RESERVOIR GRANDES FLACHES	FER	0.26	mg/litre	<=.2	
CHÂTEAU NEUF	Surveillance	Hors référence	17/02/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	FER DISSOUS	0.22	mg/litre	<=.2	
CHÂTEAU NEUF	Surveillance	Hors référence	02/07/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER)	FER DISSOUS	0.55	mg/litre	<=.2	
CHÂTEAU NEUF	Surveillance	Hors référence	28/07/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	FER DISSOUS	0.21	mg/litre	<=.2	
CHÂTEAU NEUF	Surveillance	Hors référence	17/02/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	COULEUR	23	mg/litre Pt-Co	<=15	
CHÂTEAU NEUF	Surveillance	Hors référence	02/07/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	COULEUR	24	mg/litre Pt-Co	<=15	
RIVE-DE-GIER	Surveillance	Hors référence	06/10/2021	TTP_RESERVOIR LE MOLLARD	MANGANESE	0.122	mg/litre	<=.05	
CHÂTEAU NEUF	Surveillance	Hors référence	16/06/2021	TTP_STATI ON RIVE DE GIER	MANGANESE DISSOUS	0.09	mg/litre	<=.05	

#### Analyse des non-conformités apparues au cours de l'exercice :

- **La Turbidité :**
  - Deux analyses ont révélé un dépassement de limites de qualité d'une valeur de 1,2 NFU. Ces anomalies sont liées au dysfonctionnement des filtres à sable de la station. La réhabilitation de cette étape de traitement est à l'étude par la collectivité.

#### Analyse des Hors référence apparus au cours de l'exercice :

- **La Turbidité :**
  - Deux analyses ont révélé un dépassement de référence de qualité. Ces deux anomalies sont les mêmes que celles abordées dans le paragraphe précédent.
- **Le Carbone Organique Total (COT) :**
  - 14 analyses en sortie de station ont révélé une hors-référence avec une valeur minimale à 2,3 et maximale à 5,4 (moyenne 3,1 mg/l).

Actuellement la filière de traitement actuel ne permet pas sa réduction. Des travaux de réhabilitation des filtres sont prévus pour améliorer le traitement.

- **L'Équilibre calcocarbonique (équilibre de l'eau) :**
  - 1 valeur = 4 eau agressive
  - 1 valeur = 0 eau incrustante

Correspondance : 0 : Eau incrustante, 1 : Légèrement incrustante, 2 : à l'équilibre – 3 : eau légèrement agressive – 4 : eau agressive

La réglementation préconise une eau à l'équilibre à légèrement incrustante pour permettre la formation d'une couche protectrice, avec un niveau de référence 1 ou 2.

- **Le Fer :**
  - 10 valeurs ont révélé une hors-référence sur le paramètre fer avec une moyenne à 0.352 mg/l
  - 3 valeurs ont révélé une hors-référence sur le paramètre fer dissous avec une moyenne à 0.32 mg/l

Cette hors-référence est récurrente ; la filière de traitement actuel ne permet une élimination complète du fer.

Des travaux de réhabilitation des filtres sont prévus pour améliorer le traitement.

- **La couleur :**
  - 2 valeurs ont révélé une hors-référence sur le paramètre couleur.
  - Ces dépassements sont directement liés aux dépassements sur le paramètre fer.

Au cours de l'année, nous avons réalisé différentes campagnes de purges dirigées sur le réseau afin d'éliminer les particules de fer à l'origine de la présence d'eau colorée sur le réseau de distribution.

- **Le Manganèse :**
  - 1 valeur a révélé une hors-référence sur le paramètre manganèse avec une mesure à 0.122 mg/l
  - 1 valeur a révélé une hors-référence sur le paramètre manganèse dissous avec une mesure à 0.09 mg/l

Cette hors-référence est récurrente ; la filière de traitement actuel ne permet pas une élimination complète du manganèse.

Des travaux de réhabilitation des filtres sont prévus pour améliorer le traitement.

### 3.2.5 La distribution

#### • LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en distribution sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en distribution											
Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr	Nbr HR	% Référénc e	Nbr NC	% Conformit é	Nbr	Nbr HR	% Référénc e	Nbr NC	% Conformit é
Bulletin	Microbiologiqu e	30	0	100,0%	0	100,0%	2	0	100,0%	0	100,0%
Bulletin	Physico- chimique	40	7	82,5%	0	100,0%	0	0	0,0%	0	0,0%
Paramètr e	Microbiologiqu e	186	0	100,0%	0	100,0%	10	0	100,0%	0	100,0%
Paramètr e	Physico- chimique	495	7	98,6%	0	100,0%	0	0	0,0%	0	0,0%

Au cours de cette année, l'ensemble des analyses réalisées sur l'eau distribuée s'est révélé conforme aux limites de qualité.

Toutefois, il a été relevé quelques dépassements de références de qualité (voir détails ci-dessous).

## • LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES ET HORS REFERENCES

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la distribution en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes et hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
RIVE-DE-GIER	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2021	UDI_BOURG RIVÉ DE GIER	FER	0.239	mg/litre	<=.2	
RIVE-DE-GIER	Contrôle sanitaire	Hors référence	13/04/2021	UDI_FLASHES MANIQUET RIVE DE GIER	FER	0.204	mg/litre	<=.2	
RIVE-DE-GIER	Contrôle sanitaire	Hors référence	03/05/2021	UDI_BOURG RIVÉ DE GIER	FER	0.369	mg/litre	<=.2	
RIVE-DE-GIER	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/05/2021	UDI_GRANDES FLACHES RIVE DE GIER	FER	0.246	mg/litre	<=.2	
RIVE-DE-GIER	Contrôle sanitaire	Hors référence	01/09/2021	UDI_BOURG RIVÉ DE GIER	FER	0.424	mg/litre	<=.2	
RIVE-DE-GIER	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/10/2021	UDI_BOURG RIVÉ DE GIER	FER	0.261	mg/litre	<=.2	
RIVE-DE-GIER	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/12/2021	UDI_BOURG RIVÉ DE GIER	FER	0.283	mg/litre	<=.2	

### Analyse des Hors référence apparus au cours de l'exercice :

- **Le Fer :**
  - 10 valeurs ont révélé une hors-référence sur le paramètre fer avec une moyenne à 0.289 mg/l

Cette hors-référence est récurrente et directement lié aux dépassements constatés en production.

La filière de traitement actuel ne permet pas son élimination complète.

Des travaux de réhabilitation des filtres sont prévus pour améliorer le traitement.

Il se peut également qu'une partie du fer retrouvée dans l'eau distribuée provienne de relargage de fer du réseau (accumulation du fer au niveau du réseau).

## • LA REGLEMENTATION SPECIFIQUE SUR LA DISTRIBUTION

Le chlorure de vinyle monomère (CVM), également connu sous le nom de chlorure de vinyle ou de chloroéthène, est un composé chimique industriel, fabriqué à partir de l'éthylène et du chlore. Il est principalement utilisé pour produire son polymère, le polychlorure de vinyle (PVC).

Sa limite de qualité est de 0.5 µg/l.

Suite à la découverte de concentration anormale en CVM sur quelques sites en France, il a été mis en évidence le relargage, en lien avec leur process de fabrication, de certaines conduites PVC datant des années antérieures à 1980.

Un groupe de travail spécifique a été créé au sein de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement), piloté par la Direction Générale de la Santé (DGS), afin de consolider l'état des connaissances sur ce sujet et définir les modalités de gestion des dépassements. SUEZ en est membre depuis l'origine et participe activement aux différentes actions menées.

Une nouvelle instruction, DGS/EA4/2020/67, a été diffusée par la DGS en date du 17 avril 2020

Elle précise les modalités de :

- ⇒ Repérage des canalisations à risque
- ⇒ Adaptation du contrôle sanitaire
- ⇒ Modalités de gestion des risques sanitaires liés aux dépassements de la limite de qualité

Les ARS (Agences Régionales de Santé) ont lancé des démarches sur ce sujet.

### 3.2.6 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007

Ces deux indicateurs représentent les taux de conformité des prélèvements d'eau potable en production et en distribution d'eau vis-à-vis des limites de qualité d'eau imposées par le Code de la Santé Publique sur la physico-chimie et la microbiologie. Le calcul de ces indicateurs ne fait intervenir que des prélèvements incluant au moins un paramètre disposant d'une limite de qualité dans le Code de la Santé Publique. De plus, les prélèvements pris en compte sont uniquement ceux réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel réalisés par les Agences Régionales de Santé.

Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007			
	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	43	0	100%
Physico-chimique	25	2	92%

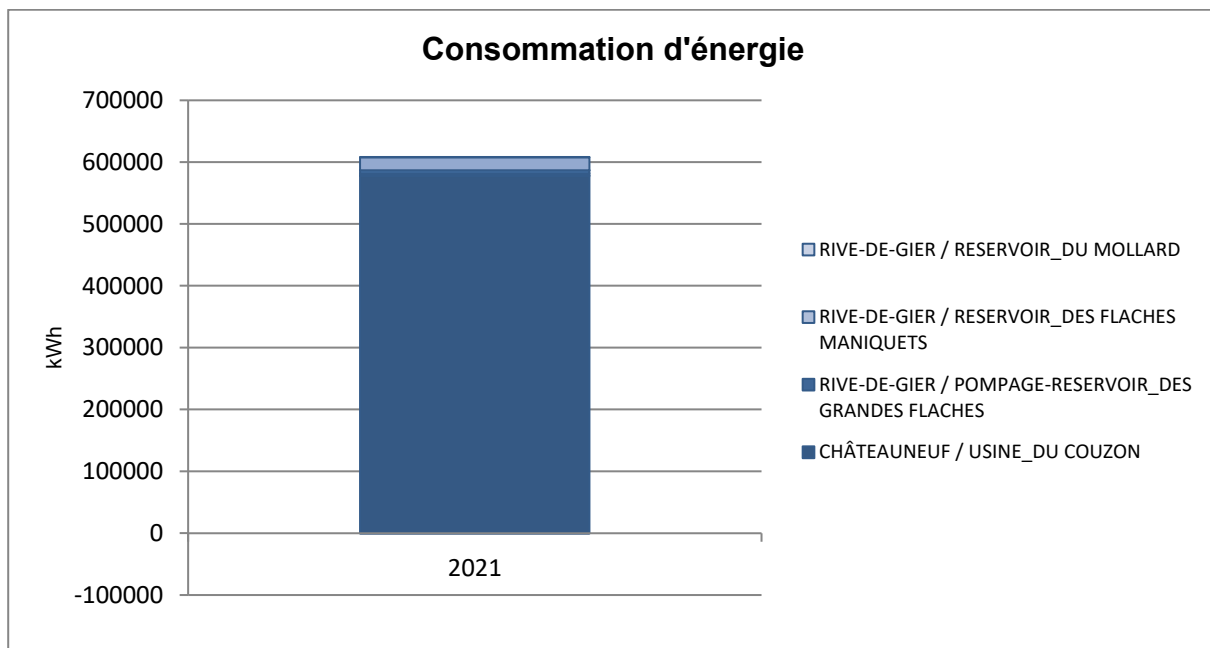
## 3.3 Le bilan d'exploitation

Cette partie détaille des aspects tels que les consommations électriques et de réactifs, le nettoyage de réservoirs, les contrôles réglementaires effectués ainsi que différents aspects liés aux interventions réalisées au cours de l'année écoulée.

### 3.3.1 La consommation électrique

Les consommations électriques des principales installations ou sites exploités dans le cadre du contrat sont :

La consommation d'énergie électrique facturée (kWh)			
Commune	Site	2020	2021
CHÂTEAUNEUF	USINE_DU COUZON	480 250	577 361
RIVE-DE-GIER	POMPAGE-RESERVOIR_DES GRANDES FLACHES	1 072	1 308
RIVE-DE-GIER	RESERVOIR_DES FLACHES MANIQUETS	2 198	- 796
RIVE-DE-GIER	RESERVOIR_DU MOLLARD	448	457
Total		483 968	578 330



**NOTA> Pour Flaches Maniquet, la consommation facturée en 2020 a été basée sur une estimation trop importante par rapport à une consommation réelle. La régularisation a été faite lors du changement de compteur en 2021, d'où la consommation négative.**

NOTA > Les données ci-dessus font état de la consommation facturée. Des décalages de facturation, des surestimations ou sous-estimations de consommations peuvent générer artificiellement d'importantes variations.

### 3.3.2 La consommation de produits de traitement

Les consommations en produits de traitement des principales installations ou sites exploités dans le cadre du contrat sont :

La consommation de produits de traitement					
Commune	Site	Réactifs	2020	2021	N/N-1 (%)
CHÂTEAUNEUF	USINE_DU COUZON	Chaux éteinte (T)	102	118	15,7%
CHÂTEAUNEUF	USINE_DU COUZON	Chlore (kg)	1 274	1 764	38,5%
CHÂTEAUNEUF	USINE_DU COUZON	Chlorure ferrique (T)	50	69	38 %
CHÂTEAUNEUF	USINE_DU COUZON	CO2 (T)	71	74	4,23 %
CHÂTEAUNEUF	USINE_DU COUZON	Lessive de soude (T)	7	7	0%

### 3.3.3 Les contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires des équipements soumis à vérification périodique ont été effectués conformément à la réglementation en vigueur (modalités et fréquence). La liste des contrôles effectués au cours de l'exercice est :

Les contrôles réglementaires				
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
CHÂTEAUNEUF	USINE_DU COUZON	Equipement électrique	armoie TGBT	06/10/2021
CHÂTEAUNEUF	USINE_DU COUZON	Moyen de lavage	potence bâche eaux sales	04/11/2021
RIVE-DE-GIER	POMPAGE-RESERVOIR_DES GRANDES FLACHES	Equipement électrique	armoie de commande surpresseur	06/10/2021
RIVE-DE-GIER	RESERVOIR_DES FLACHES MANIQUETS	Equipement électrique	armoie de commande	06/10/2021
RIVE-DE-GIER	RESERVOIR_DU MOLLARD	Equipement électrique	armoie électrique	06/10/2021

### 3.3.4 Le nettoyage des réservoirs

La réglementation impose au responsable de la distribution de l'eau de procéder annuellement, sauf accord explicite des autorités sanitaires, à la vidange, au nettoyage et à la désinfection des ouvrages de stockage d'eau potable. La liste des réservoirs ou bâches qui ont ainsi été nettoyés au cours de l'exercice est :

Nettoyage des réservoirs		
Commune	Site	Date intervention
CHÂTEAUNEUF	USINE_DU COUZON	14/04/2021
CHÂTEAUNEUF	USINE_DU COUZON	14/04/2021
RIVE-DE-GIER	POMPAGE-RESERVOIR_DES GRANDES FLACHES	22/03/2021

### Nettoyage des réservoirs

Commune	Site	Date intervention
RIVE-DE-GIER	POMPAGE-RESERVOIR_DES GRANDES FLACHES	23/03/2021
RIVE-DE-GIER	RESERVOIR_DES FLACHES MANIQUETS	23/03/2021
RIVE-DE-GIER	RESERVOIR_DU MOLLARD	22/03/2021
RIVE-DE-GIER	RESERVOIR_DU MOLLARD	24/03/2021

- Lavage des réservoirs de l'usine (14/04)  
 Conformément à la procédure établie et validée par la DDT, nous avons procédé au nettoyage des 2 cuves. La conduite de vidange en direction du milieu naturelle a été obturée et nous avons installé un pompage et mobilisé un hydrocureur pour renvoyer vers le réseau d'assainissement les eaux de rinçage.



Nous avons remplacé les 2 vannes de vidange des cuves lors du nettoyage du réservoir le 14 avril.



### 3.3.5 Les autres interventions sur les installations

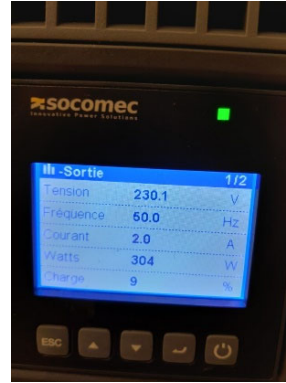
Mis à part les nettoyages de réservoirs et les contrôles réglementaires qui ont été détaillés ci-avant, de nombreuses autres tâches d'exploitation ou de maintenance ont été effectuées au cours de l'exercice sur les sites ou installations. La synthèse est la suivante :

Les autres interventions sur les installations					
Commune	Site	Tâches d'exploitation	Tâches de maintenance préventive	Tâches de maintenance corrective	Total
CHÂTEAUNEUF	USINE_DU COUZON	506	7	110	623
RIVE-DE-GIER	POMPAGE-RESERVOIR_DES GRANDES FLACHES	171	2	19	192

### Les autres interventions sur les installations

Commune	Site	Tâches d'exploitation	Tâches de maintenance préventive	Tâches de maintenance corrective	Total
RIVE-DE-GIER	RESERVOIR DES FLACHES MANIQUETS	129	2	23	154
RIVE-DE-GIER	RESERVOIR DU MOLLARD	166	9	32	207

### Renouvellement de l'onduleur



### Démontage des tuyaux de prises d'échantillons ou injections non utilisées dans le local réservoir / pompage. (28/05)



### 3.3.6 Les interventions sur le réseau de distribution

#### • LES REPONSES AUX DT ET DICT

#### Construire Sans Détruire

Au vu des dommages déplorés chaque année, et à la faveur du Grenelle II, l'Etat a engagé une réforme de la prévention des dommages aux réseaux lors de travaux.

Cette réforme concerne les collectivités locales en tant que maîtres d'ouvrage, exploitants de réseaux, coordonnateurs des travaux sur la voirie, et responsables de la police de la sécurité sur leur territoire. Elle concerne SUEZ Eau France en tant que maître d'ouvrage, exploitant, et entreprise de travaux.

Elle s'appuie sur deux piliers.

### **Le premier pilier est l'instauration d'un guichet unique.**

Il s'agit d'une plateforme internet <http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr>, qui référence l'ensemble des exploitants de chaque commune. Son financement se fait par deux redevances à acquitter annuellement à l'INERIS depuis le 1er janvier 2012 :

- une perçue auprès des exploitants au prorata des longueurs de réseaux,
- l'autre auprès des prestataires de services en formalités de déclaration.

### **Le deuxième pilier est la réforme de la procédure de déclaration des travaux.**

Le décret n°2011-1231 du 5 octobre 2011, appliqué depuis le 1er juillet 2012, instaure une responsabilité renforcée des maîtres d'ouvrage de travaux dans la préparation des projets pour que les entreprises d'exécution disposent de la meilleure connaissance possible de la localisation des réseaux avant d'entreprendre les travaux.

- Il impose aux maîtres d'ouvrage et aux entreprises de travaux de déclarer leurs projets et travaux dans le Guichet Unique pour obtenir les plans des exploitants,
- Il fixe des obligations de compétences pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux obligatoires au 1er janvier 2017 et encadre les techniques de travaux,
- Il impose aux exploitants de communiquer au Guichet Unique, la zone d'implantation des ouvrages exploités pour chaque commune concernée,
- Il impose aux exploitants de transmettre au Guichet Unique, toute modification du périmètre des plans de zonage,
- Il impose aux exploitants une amélioration de la cartographie, avec obligation aux réseaux sensibles au 1er janvier 2019 en unité urbaine et au 1er janvier 2026,
- Il impose des réponses plus rapides et plus précises aux déclarations préalables, et une anticipation des situations de crise,
- Il prévoit des sanctions administratives complémentaires.

Ces mesures sont inscrites dans le code de l'environnement, et par de nombreux arrêtés d'application.



### **Nos Actions**

En amont du traitement des demandes de travaux/déclarations d'intention de commencement de travaux, SUEZ Eau France s'engage à référencer sur le Guichet Unique les communes adhérentes au contrat. Nous tenons à jour ce référencement. Les ouvrages d'eau potable, d'irrigation et d'assainissement sont référencés dans la catégorie réseaux non sensibles, conformément au décret 2010-1600 du 20 décembre 2010.

Nous transmettons au Guichet Unique les plans de zonage exigés par le décret Construire Sans Détruire (CSD), afin de recevoir l'exhaustivité des demandes de travaux/déclarations d'intention de commencement de travaux concernées par l'emprise des réseaux. Ces plans de zonage sont réactualisés chaque semaine.

Nous utilisons les informations du SIG pour répondre aux demandes de travaux/déclarations d'intention de commencement de travaux. Dès la réception des plans de recellement des nouveaux travaux (précision à 40 cm exigée par le décret CSD), le service SIG/Cartographie met à jour le SIG. Les modifications du réseau sont directement intégrées dans les plans conformes des récépissés des demandes de travaux/déclarations d'intention de commencement de travaux.

Pour générer des plans conformes à la réglementation CSD, nous utilisons un outil cartographique dédié qui intègre dans les plans les informations exigées par le décret comme la localisation et la nature du réseau, le matériau et le diamètre des canalisations, la classe de précision de chaque ouvrage...

Nous répondons dans les temps réglementaires aux demandes de travaux/déclarations d'intention de commencement de travaux via l'outil PROTYS qui se charge d'envoyer par mail, fax ou courrier, le récépissé et les plans conformes. Chaque envoi est tracé. Les récépissés des demandes de travaux/déclarations d'intention de commencement de travaux sont archivés, consultables et dématérialisés.

### 316 DICT, DT, et DC ont été traitées en 2021 (total eau et assainissement)

- **LES INTERVENTIONS SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION**

Le tableau ci-après détaille par grande famille les interventions réalisées au cours de l'exercice sur le réseau de distribution :

Les interventions sur le réseau de distribution				
Indicateur	Type d'intervention	2020	2021	N/N-1 (%)
Accessoires	créés	3	3	0,0%
Accessoires	renouvelés	-	1	0,0%
Accessoires	supprimés	-	1	0,0%
Arrêts d'eau réalisés sur le réseau d'eau potable	dans le cadre du service	65	19	-70,8%
Branchements	créés	8	8	0,0%
Branchements	modifiés	-	8	0,0%
Branchements	renouvelés	4	9	125,0%
Branchements	supprimés	2	1	-50,0%
Compteurs	déposés	3	2	-33,3%
Compteurs	posés	31	36	16,1%
Compteurs	remplacés	72	108	50,0%
Devis métrés	réalisés	28	22	-21,4%
Enquêtes	Clientèle	286	259	-9,4%
Fermetures d'eau	à la demande du client	2	3	50,0%
Eléments de réseau	mis à niveau	1	3	200,0%
Remise en eau	sur le réseau	4	3	-25,0%
Réparations	fuite sur accessoire réseau	3	2	-33,3%
Réparations	fuite sur branchement	21	27	28,6%
Réparations	fuite sur réseau de distribution	15	8	-46,7%
Autres		548	367	-167,0%

**Les interventions sur le réseau de distribution - radiorelève**

Indicateur	Type d'intervention	2020	2021	N/N-1 (%)
Radiorelèves	Posées	95	124	30,5%

**3.3.7 Les interventions en astreinte**

Parmi les nombreuses interventions réalisées au cours de l'exercice sur le réseau de distribution ou sur les installations, certaines sont effectuées en dehors des heures ouvrées habituelles. Les tableaux ci-après détaillent les interventions réalisées en astreinte :

**Les interventions en astreinte sur le réseau**

Désignation	2020	2021	Variation N/N-1
Les interventions sur le réseau	13	42	223,1%

**Les interventions en astreinte sur les usines**

Désignation	2020	2021	N/N-1 (%)
Astreinte	11	7	-36,4%

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le

ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE



## Votre prestataire

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le



ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE

SUEZ est un leader des services essentiels à l'environnement qui fournit une eau de qualité, adaptée à chaque usage, tout en préservant ce bien commun et valorise les eaux usées et les déchets pour les transformer en de nouvelles ressources.

SUEZ porte cet engagement quotidiennement, y compris pendant la crise sanitaire durant laquelle la continuité de service n'a cessé d'être assurée tout en garantissant la sécurité de ses salariés.

En France, berceau historique du Groupe, **29 000 collaborateurs** s'engagent chaque jour pour préserver les éléments essentiels de notre environnement : **l'eau, la terre et l'air**, qui garantissent notre futur. SUEZ y opère principalement dans les métiers de la gestion de l'eau et des déchets auprès des collectivités et des entreprises.

La chaîne de valeur de l'activité Eau France repose sur 3 métiers principaux :

- Les services ;
- La construction ;
- Le digital.

Cette chaîne de valeur s'appuie sur trois piliers, l'expertise technique, les solutions et l'ancrage territorial qui constituent l'ADN de SUEZ depuis plus de 150 ans.

SUEZ évolue aujourd'hui dans un contexte en profonde mutation.

Le caractère essentiel de nos métiers réside désormais dans notre capacité à faire face, avec les autorités, le monde académique, celui des entreprises et l'ensemble des parties prenantes, aux nouveaux défis qui ont émergé au cours de ces dernières années en France et dans le monde. Ces défis sont majeurs et l'urgence à y répondre est devenue pressante dans un monde complexe et interdépendant faisant apparaître des tendances fortes parmi lesquelles le changement climatique, la croissance démographique et la métropolisation, la transformation numérique de la société et les nouvelles attentes citoyennes.

Cette partie décrit notre organisation ainsi que les moyens humains et matériels que nous mettons en œuvre dans le cadre de l'exécution du contrat.

## 4.1 Notre organisation

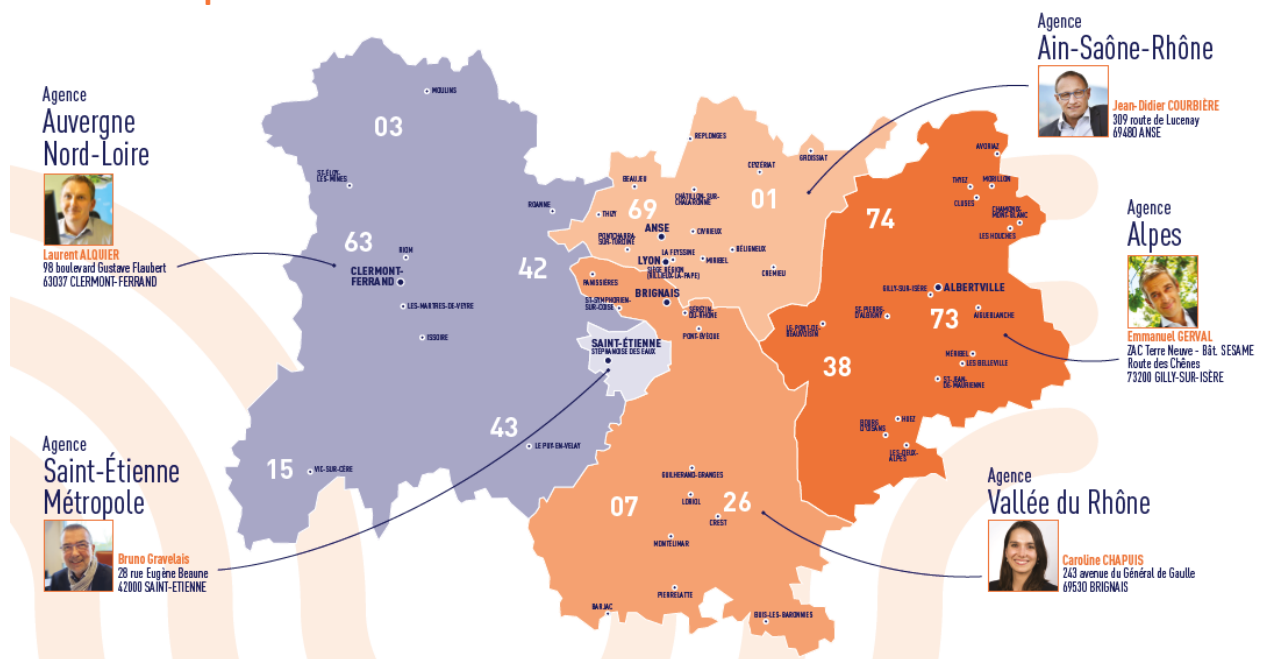
### 4.1.1 La Région

## Présentation de l'activité Eau de SUEZ en région Auvergne-Rhône-Alpes

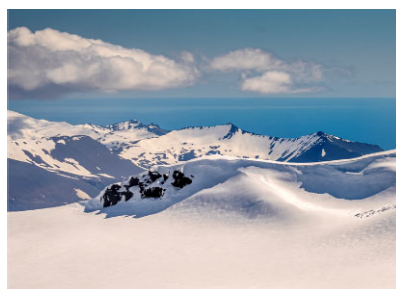
La région Auvergne-Rhône-Alpes s'organise autour de **5 Agences territoriales** et plus de **50 Implantations** de proximité qui permettent de développer un ancrage territorial fort pour répondre aux attentes de nos clients et collectivités.

Partenaires de proximité des territoires, nos équipes s'engagent 365 jours par an, de l'exploitation d'usines et de réseaux, jusqu'à la relation client et à l'ingénierie environnementale.

### Carte des implantations



### Chiffres clés de l'activité Eau de SUEZ en Auvergne-Rhône-Alpes



**17**  
partenariats

**359**  
stations  
d'épuration

**12 580**  
télérelèves posées

**26 126**  
km de réseaux

**1** fondation  
**Terre**  
d'Initiatives Solidaires

**1**  
Maison  
Pour Rebondir

**95**  
usines de  
production d'eau  
potable

**VISIO**  
pour une vision  
**360°** du service  
**7j7 et 24h24**

## Comité de Direction de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Denis Tessier

DIRECTEUR DE RÉGION

Ségolène Kirchoffer  
Santé/SécuritéMarie-Agnès Gonnu  
Ressources  
HumainesThierry Griens  
Administratif  
& FinancierBertrand Hartmann  
Relation ClientClémentine Duclert  
Communication  
Centre-EstPhilippe Plasmondon  
Métiers  
& PerformancesSerge Poncet  
CommercialCatherine Savey  
Communication  
& Fondation TIS

DIRECTEURS FONCTIONNELS

Laurent Alquier  
Auvergne Nord LoireCaroline Chapuis  
Vallée du RhôneJean-Didier Courbière  
Ain Saône RhôneEmmanuel Gerval  
AlpesBruno Gravelais  
Saint-Etienne Métropole

DIRECTEURS D'AGENCES

## La Fondation Terre d'Initiatives Solidaires

Notre fondation soutient des initiatives locales en faveur de la préservation de l'environnement et de la transition écologique et solidaire.

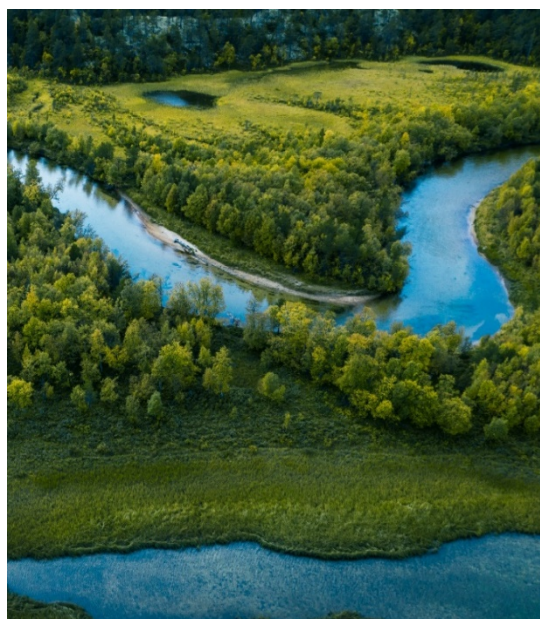
Pour relever les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux des territoires, la Fondation Terre d'Initiatives Solidaires intervient auprès du monde associatif, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, de l'enseignement supérieur, et de l'innovation. Depuis sa création c'est :

**+ 100 PROJETS** soutenus

**+ 900 000 citoyens** impactés  
positivement grâce aux actions soutenues

**80 collaborateurs** SUEZ en mécénat de  
compétences

Pour chaque projet, un parrain ou une marraine de l'entreprise devient l'interlocuteur de proximité du porteur de projet en mécénat de compétences.



## 4.1.2 Nos moyens matériels

Nos équipes de l'agence disposent de matériels adaptés à l'exploitation courante des installations ou à la réalisation de travaux :

### Nos véhicules et nos engins

- véhicules légers, camionnettes,
- fourgons ateliers, dont 1 équipé d'un matériel d'hydrocurage,
- camions-plateau, dont 2 avec grue,
- minipelles avec remorque.

### Notre outillage

- Matériel de chantier (pilonneuse, brise-béton, palan, marteau piqueur, scie, tronçonneuse, carotteuse, compresseur, obturateur, blindage de fouille),
- Matériel de réparation (poste à souder, meuleuse, découpeuse, perceuse, chalumeau, perforatrice),
- Appareils de mesure (hydraulique, électrique, paramètre de qualité),
- Matériel de pompage,
- Cartographie informatisée,
- Gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO),
- Matériel de chantier et de signalisation,
- Stocks de pièces détachées,
- Matériels d'enquêtes réseaux (inspection, vidéo, fumigènes, traceur, détecteurs),
- Détecteurs de fuites, corrélation acoustique,
- Blindage des fouilles,
- Détecteurs de gaz,



### 4.1.3 Nos moyens humains

## ⇒ VOS CONTACTS AGENCE LOIRE



**Bruno GRAVELAIS**  
 Directeur Stéphane des Eaux  
 bruno.gravelais @stephancedes-eaux.fr



**Nathalie NOYDMANNEUF**  
 Responsable technique  
 nathalie.noydmanneuf @suez.com



**Bernard PALENC**  
 Adjoint au Directeur  
 bernard.palenc @stephancedes-eaux.fr



**Cédric SZILMA**  
 Délégué commercial  
 cedric.szilma @suez.com



**Marie-Gabrielle FERACCI**  
 Cheffe de communication  
 maria-gabrielle.feracci @suez.com



**Nicolas VERTIC**  
 Responsable distribution  
 nvertic @stephancedes-eaux.fr



**Cyril VIRISSEL**  
 Responsable maintenance  
 cyril.virissel @suez.com



**Frédéric NIELACNY**  
 Responsable production  
 frnelac @stephancedes-eaux.fr



**Henri BRUNON**  
 Responsable assainissement  
 hbrunon @stephancedes-eaux.fr



**Eric Murens**  
 Conducteur de travaux  
 emurens @stephancedes-eaux.fr



**Mickael Ferrand**  
 Conducteur de travaux  
 mferrand @stephancedes-eaux.fr



**Franck Epervier**  
 Conducteur de travaux  
 fepervier @stephancedes-eaux.fr





## 4.1.5 Les autres moyens

### Nos outils métiers

Nos agents sont équipés de **matériel mobile de télécommunication** (AMI, téléphone, Tablette, PC portable) garantissant :

- Une information de qualité en temps réel,
- Une mobilisation rapide de nos équipes,
- Une diffusion immédiate des décisions,
- Un retour immédiat vers la collectivité.



Tous nos agents d'exploitation sont équipés de téléphones portables.

Notre personnel dispose d'une messagerie interne pour une communication écrite et l'envoi de fichiers informatiques.

Grâce à l'outil **ELOGE de géolocalisation des véhicules**, nos interventions de maintenance, de réparations sont optimisées au niveau des déplacements par l'utilisation du GPS, pour davantage de réactivité, de rapidité et de sécurité.

### LA TELESURVEILLANCE

La plupart des ouvrages sont équipés de télésurveillance avec transmission dans les bureaux de CALUIRE.

Les contrôles assurés :

- permettent le report des alarmes en cas de détection de défaut (niveaux, pannes électromécaniques),
- apportent une meilleure sécurité du fonctionnement par l'information en temps réel, 24h/24h, du fonctionnement des installations (secours automatique sur défaut pompes, temps de marche, nombre de démarrage),
- permettent d'anticiper les aléas par traitement sur consignes (débit maximum, consommation moyenne, trop plein).

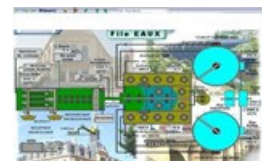


Les optimisations du fonctionnement sont obtenues par l'analyse :

- des comptages (temps de marche jour/nuit, nombre de démarrages),
- de calculs (volumes, débits),
- des bilans journaliers sur plusieurs jours.

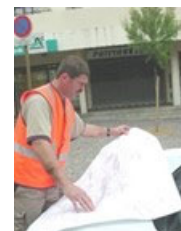
### LA SUPERVISION

Le logiciel de supervision **TOPKAPI** permet d'assurer le suivi de l'exploitation et de la gestion des alarmes. Des centrales d'alarmes sont capables de recevoir les informations depuis les sites exploités et équipés.



### LE PATRIMOINE RESEAU

Le **SIG** est un outil de transparence et de dialogue avec les collectivités. C'est aussi un outil d'exploitation performant qui bénéficie de services complémentaires grâce à des applicatifs métiers spécifiques permettant d'optimiser les interventions et les renouvellements.



### LES RESSOURCES HUMAINES

Le développement durable et la satisfaction de ses clients ne peuvent avoir de réalité sans l'engagement, la compétence et la performance de ses collaborateurs. C'est pourquoi le développement personnel des femmes et des hommes de l'entreprise fait partie des priorités de SUEZ Eau France.

#### 4.1.6 Faire de la ressource en eau un levier de développement et de résilience des territoires

Partenaire engagé auprès des collectivités, des entreprises et des citoyens, SUEZ mobilise l'ensemble de ses parties prenantes pour réussir la transition environnementale et solidaire, tout en développant des modèles d'économie circulaire et en innovant pour anticiper les exigences du futur.

##### Une performance au service de tous, pour préserver les éléments essentiels de notre environnement

SUEZ conçoit des solutions concrètes et résilientes à impact positif sur l'eau, l'air et la terre. SUEZ interagit avec un monde en pleine mutation qui nécessite d'engager des actions concrètes dès maintenant pour construire ensemble un environnement durable. SUEZ anticipe notamment le développement de l'économie circulaire, l'émergence de nouveaux modèles contractuels, l'augmentation des exigences réglementaires, la lutte contre le changement climatique ainsi qu'une prise de conscience grandissante des citoyens face à la crise climatique et la dégradation de l'environnement.

L'entreprise a développé une longue et significative culture d'ingénierie et d'innovation qui lui a permis d'être reconnue experte au service de l'intérêt général.

Depuis les années 2000, l'entreprise a pris la pleine mesure de l'impact du numérique sur ses métiers :

- Les solutions commercialisées au travers de la gamme **Advanced Solutions** s'appuient sur les technologies numériques pour optimiser la gestion de l'ensemble du cycle de l'eau et améliorer les services aux clients.
- Avec les **capteurs connectés**, il est possible de surveiller le niveau des nappes phréatiques, le comportement hydraulique des réseaux, d'anticiper les épisodes pluvieux pour y préparer les réseaux d'assainissement, etc. L'entreprise est également leader dans le domaine des **compteurs communicants** (télérelève) avec 4,2 millions de compteurs déployés.
- Les centres VISIO sont dotés de dispositifs intelligents et réactifs qui permettent aux collectivités :
  - de gérer et d'optimiser les interventions 24h/24, 7j/7
  - d'anticiper grâce aux systèmes prédictifs
  - de bénéficier d'une vision complète de leur territoire
- L'entreprise est aussi reconnue pour la qualité de sa **relation client usager**. Elle a été élue pour la deuxième année consécutive « Meilleur service client de l'année »

- 2021 : pour son contrat Saint-Étienne Métropole

##### Une démarche d'innovation sociale en France

La démarche d'innovation sociale de SUEZ en France repose sur un socle de trois convictions :

- Il ne peut y avoir de transition écologique si les populations fragiles ne sont pas prises en compte.
- Le développement de l'économie circulaire passe par la collaboration entre des acteurs différents, et SUEZ joue un rôle de catalyseur en travaillant efficacement avec les entrepreneurs sociaux.
- Les collaborateurs sont un levier formidable pour démultiplier l'impact positif de SUEZ : la formation leur permet de s'engager efficacement.

Cette démarche conduit à des solutions d'économie circulaire inclusives et bas carbone et développe la collaboration avec des acteurs de l'insertion, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire.

**SUEZ certifié Top employeur 2021**

Cette labellisation reconnaît pour la 9<sup>ème</sup> fois SUEZ comme un employeur de qualité où les conditions de travail, les perspectives de carrière et l'épanouissement professionnel et personnel des collaborateurs sont un sujet d'amélioration au quotidien.

SUEZ a également obtenu une mention Très Bien, de la part du jury, en ce qui concerne la marque employeur et la formation. SUEZ se distingue avec des valeurs fortes et une éthique, piliers de sa stratégie RH. Cette année SUEZ a obtenu la note maximale pour ses engagements en matière de RSE ainsi que pour la diversité et l'inclusion. Le Top Employers Institute est l'autorité internationale indépendante qui certifie l'excellence des pratiques RH et des conditions de travail.

En 2021, SUEZ a lancé son réseau Inclusion et Diversité, afin de promouvoir un environnement de travail inclusif, respectueux des différences visibles et invisibles, favorisant l'égalité professionnelle, et qui lutte contre les discriminations.

## 4.2 Notre système de management

### NOTRE VISION

**Nous opérons aujourd'hui dans un contexte en profonde mutation.**

Le marché de l'eau connaît ces dernières années des évolutions majeures, notamment sous l'effet de la réforme territoriale. Notre marché est devenu plus fluide, et aussi plus concurrentiel.

**Les collectivités et l'ensemble de nos clients ont toujours des attentes fortes en matière d'expertise technique, et la gouvernance est désormais au cœur de leurs préoccupations**, afin de leur permettre d'exercer pleinement leur rôle de maître d'ouvrage, décisionnaire de la stratégie des services de l'eau et de l'assainissement sur leur territoire.

Une évolution forte de ces stratégies est de ne plus être tournées uniquement sur des enjeux techniques et environnementaux : elles donnent désormais un rôle central aux citoyens, qui ne sont plus de simples usagers de l'eau, mais de véritables parties prenantes.

**Ainsi, la solidarité envers les publics fragilisés et les attentes en matière de services connectés sont des enjeux forts de nos contrats.**

Ces dernières années, marquées par la pandémie de COVID, ont également montré le caractère essentiel de nos métiers pour affronter une crise sanitaire. Si l'eau et l'assainissement sont des services tellement évidents que leur valeur en était presque oubliée et leur coût remis en cause, **la crise a montré, notamment dans nos territoires ultra-marins, l'importance vitale d'entretenir ce patrimoine et d'assurer la continuité du service.**

Enfin, de manière malheureusement évidente, nos activités sont en première ligne face aux défis majeurs du changement climatique et de la croissance démographique.

**Les enjeux environnementaux ont un impact conséquent sur la ressource et les milieux aquatiques, ainsi que sur notre manière d'opérer au sein des territoires en tant que contributeur à la transition écologique.**

La nouveauté réside dans l'accélération et l'intensification des bouleversements de notre écosystème qui impliquent d'accélérer notre transformation pour consolider le présent et préparer l'avenir.

**Ces défis sont majeurs et l'urgence à y répondre en proposant, aux côtés de l'ensemble des parties prenantes, des solutions innovantes et adaptées aux spécificités locales, constitue une réalité désormais pressante.**

Le changement d'actionnaire vécu par SUEZ en 2021-2022 n'entame en rien sa capacité à répondre à ces défis.

Au contraire, tout en conservant l'ensemble de ses métiers et de ses pôles d'excellence, en particulier sur le territoire français, SUEZ a gagné en agilité.

Ses collaborateurs ont eu l'occasion de démontrer leur attachement à l'entreprise, à ses valeurs, et leur engagement n'en est que plus fort autour de l'ambition du groupe :

- **Être un leader agile et innovant dans le domaine des services à l'environnement**
- **Développer une proposition de valeur différenciante, centrée sur les attentes de nos clients**
- **Faire de la ressource en eau un pilier du développement durable et de la résilience des territoires**

Cette vision repose sur trois piliers structurants :

#### 1. Notre expertise technique

C'est notre ADN, notre culture. Nous continuons de la développer pour accompagner les collectivités, comme nous avons su le faire depuis 150 ans.

## 2. Notre capacité à apporter des solutions adaptées aux besoins, quelles que soient les modalités contractuelles

Celles-ci ont fortement évolué et vont continuer à évoluer. Nous devons répondre aux attentes de nos clients et les anticiper en leur apportant les meilleures solutions, spécifiques, parfois sur-mesure.

## 3. Notre ancrage territorial, cet attachement que nous avons depuis toujours d'être un acteur local

Nous sommes un des catalyseurs de l'intelligence collective locale, au service du développement durable du territoire.

Les ambitions des territoires où nous opérons sont aussi les nôtres, car nous y vivons.

**Ces trois piliers sont le trait d'union de notre histoire, ils seront le socle de notre avenir.**

### NOTRE SYSTÈME DE MANAGEMENT ISO 9001

C'est autour de cette vision et de nos trois piliers structurants que nous avons développé un système de management de la qualité certifié ISO 9001, sur tout le périmètre national de SUEZ Eau France.

**L'objectif du système de management est d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise** en s'assurant de la capacité de nos modes de fonctionnement à répondre aux attentes de nos clients, dans une logique d'amélioration continue.

Nous avons fait évoluer notre système de management en 2021 pour mieux faire apparaître et renforcer :

- **La prise en compte des spécificités de chaque territoire** afin d'adapter au mieux nos activités,
- **La dimension patrimoniale** dans notre gestion des installations
- **L'analyse des risques et la continuité d'activité** face aux crises de plus en plus fréquentes
- **La fluidité et la collaboration** autour d'un seul et même objectif : la confiance de nos clients

**Nos objectifs fondamentaux sont les suivants :**

- **Générer et entretenir la confiance de nos clients, collectivités, industriels et citoyens**
- **Développer la compétitivité de nos offres**
- **Permettre à chaque collaborateur de s'engager et s'épanouir au travail, en sécurité**

**Nos objectifs opérationnels découlent de nos fondamentaux :**

- Produire une eau de qualité 24h/24, en protégeant la ressource en eau
- Prévenir les rejets d'effluents non traités et rendre au milieu naturel une eau épurée et conforme,
- Anticiper et maîtriser les risques associés à nos activités
- Respecter la réglementation en vigueur et nos engagements contractuels
- Déployer une gouvernance de l'eau transparente, dans un esprit de partenariat et de confiance,
- Renforcer la qualité du service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes,
- Préserver la sécurité, la santé et le bien-être de chaque collaborateur
- Agir dans le respect des valeurs éthiques du groupe, en toutes circonstances
- Agir en faveur de la diversité, de l'égalité professionnelle, et contre les discriminations

**Notre périmètre de certification nationale concerne les activités suivantes :**

- La production et distribution d'eau potable
- La collecte et le traitement des eaux usées et des eaux pluviales
- La réalisation de travaux neufs en eau potable, eau industrielle et assainissement
- La gestion de réseaux d'irrigation et de milieux naturels lacustres, portuaires, marins
- La gestion des installations et des actifs du patrimoine
- La gestion de la relation clients consommateurs
- Les services d'ingénierie en eau et assainissement
- Les prestations de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau

## NOTRE CERTIFICAT ISO 9001

	Certificat en cours Date d'expiration : Numéro de certificat :	13 Décembre 2021 1 Décembre 2024 1962026	Planification approbation(s) ISO 9001 - 27 Avril 2024
---	--	--	--

---

## Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

### SUEZ Eau France

Société Stéphanoise des Eaux  
28 Rue Eugène Besaune, 42043 SAINT-ETIENNE, France

a été approuvé par la société LRQA selon les normes suivantes :

**ISO 9001:2015**

Numéro(s) d'approbation : ISO 9001 – 0031282-030-E1

Ce certificat fait partie de l'approbation identifiée sous le numéro : 0031282

**Le Système de Management concerne :**

Production et distribution 24h/24h d'eau potable ; collecte et traitement des effluents ; travaux et prestations de services en eau potable ; prestation d'ingénierie en eau et assainissement ; gestion des services à la clientèle ; gestion du patrimoine.

  
**Paul Graaf**  
 Area Operations Manager, Europe  
 Emis par : LRQA France SAS

  
LRQA Group Limited, its affiliates and subsidiaries and their respective officers, employees or agents are, individually and collectively, referred to in this clause as 'LRQA'. LRQA assumes no responsibility and shall not be liable to any person for any loss, damage or expense caused by reliance on the information or advice in this document or otherwise provided, unless that person has agreed a contract with the relevant LRQA entity for the provision of this information or advice and in that case any responsibility or liability is excluded to the extent and conditions set out in that contract. Issued by LRQA France SAS, Tour Suez Life, 1 Boulevard Marivaux-Viller Marie-Cecile 03, 69443 Lyon, France

Page 1 of 1

## NOTRE CERTIFICATION ENERGIE ISO 50001

## UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE

**En 2012, SUEZ a été une des premières entreprises françaises à obtenir des certifications énergétiques locales dès la publication de la norme ISO 50001.**

Compte tenu des enjeux environnementaux et économiques autour de l'énergie, l'entreprise a décidé fin 2014 de structurer sa démarche de management de l'énergie, et de la faire certifier ISO 50001. Cette certification permet également d'être en conformité avec les exigences de la Directive européenne sur l'efficacité énergétique.

**Depuis fin 2017 100% du périmètre Eau France est certifié ISO 50001.**

La robustesse et la pertinence du système de management de l'énergie mis en place ont été saluées par les auditeurs externes.

## NOS AXES D'ACTION

**Deux leviers d'amélioration de notre performance énergétique couvrent plus de 50% de la consommation énergétique de l'entreprise :**

1. **Éviter le renouvellement systématique à l'identique des pompes** pour en optimiser le dimensionnement et la consommation.
2. **Optimiser la concentration en boues activées dans les bassins biologiques des stations d'épuration** et ainsi baisser la consommation d'énergie liée à l'aération des bassins.

En complément, des diagnostics énergétiques ont été réalisés sur plus de 200 sites pour identifier d'autres leviers de réduction des consommations d'énergie.



## NOTRE CERTIFICATION REGIONALE ENVIRONNEMENTALE ISO 14001

En 2013, forte de son expérience de certification ISO 14001 dans les domaines de l'assainissement, la région Auvergne-Rhône-Alpes a fait le choix de certifier ISO 14001 l'ensemble de ses activités.

Ainsi, depuis près de 10 ans, la certification ISO 14001 nous permet d'assurer :

- une protection renforcée de l'environnement, notamment par la prévention des pollutions et des risques ;
- une vérification de la conformité du service avec l'ensemble de la réglementation en vigueur ;
- une amélioration progressive et en continu de notre exploitation.

Elle est également un outil majeur

- de maîtrise des coûts ;
- de mobilisation des collaborateurs autour d'un projet commun ;
- d'anticipation du volet environnemental du développement durable.

Enfin, elle permet le développement d'un véritable outil de dialogue, renforçant la confiance des partenaires, celle des riverains, des associations de protection de l'environnement...

## LE PERIMETRE DE CERTIFICATION DE LA REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Notre périmètre de certification concerne les activités suivantes :

- production et distribution d'eau potable 24h/24 ;
- collecte et traitement des effluents ;
- travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement ;
- gestion de réseaux d'irrigation ;
- prestation d'ingénierie en eau et assainissement ;
- gestion des services à la clientèle ;
- gestion du patrimoine.



## NOTRE MANAGEMENT SANTE SECURITE

Totalement intégré dans les pratiques au quotidien, notre management de la santé et la sécurité s'appuie sur l'organisation régionale en place.

Les outils déployés nous permettent de :

- Maîtriser les dangers :
  - . identifier les risques et les apprécier (évaluation des risques - plans de prévention - veille réglementaire - objectifs - indicateurs Santé Sécurité au travail) ;
  - . mettre en œuvre des mesures de maîtrise nécessaires (plans d'actions) ;
- Définir les rôles, responsabilités et autorités afin de permettre à chacun d'être acteur de sa propre sécurité ;
- Identifier et valider les compétences (plans de formation - autorisations de travail) ;
- Manager les équipes par le biais de visites, causeries, analyses des remontées de situations dangereuses ;
- Assurer la communication interne et externe ;
- Mettre en place une gestion documentaire (procédures, consignes...) ;
- Prévenir les situations d'urgences et les tester ;
- Surveiller les indicateurs, mettre en place des actions correctives et vérifier leur efficacité ;
- Réaliser des audits internes ;
- Tenir une revue de direction.

Certifiée OHSAS 18001, puis ISO 45001 sur le périmètre de la Stéphanoise des Eaux depuis 2008, la Région Auvergne-Rhône-Alpes- a étendu cette certification, en 2015, sur le périmètre de la station d'épuration de la Feyssine.

Les méthodes et outils sont appliqués sur l'ensemble de la région.





Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le

ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE



# Glossaire

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le



ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE

# PRINCIPALES DÉFINITIONS

## A

- **Abandon de créance**

Réduction de sommes dues au fournisseur d'eau dans le cadre d'une mesure de Fond de Solidarité Logement.

- **Abonné (ou client)**

Personne physique ou morale ayant souscrit un abonnement auprès de l'opérateur du service public de l'eau ou de l'assainissement. L'abonné est par définition desservi par l'opérateur. Il peut être titulaire de plusieurs abonnements, sur le même service, en des lieux géographiques distincts. Les abonnés peuvent être des particuliers, des syndicats de copropriété, des collectivités pour les besoins municipaux, des entreprises (services, industries), des agriculteurs (irrigation).

L'abonné perd sa qualité d'abonné lorsque le service est stoppé, quelle que soit sa situation vis-à-vis de la facturation (il n'est plus desservi, mais son compte peut ne pas encore être soldé).

- **Abonné domestique ou assimilé**

Les abonnés domestiques ou assimilés sont les abonnés qui sont redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution domestique. Pour ces abonnés, les redevances sont perçues par l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service puis reversées à l'agence de l'eau.

- **Abonnement**

L'abonnement désigne le contrat qui lie l'abonné à l'opérateur pour la gestion du service de l'eau ou de l'assainissement conformément au règlement du service. Il y a un abonnement pour chaque point d'accès au service (point de livraison d'eau potable ou de collecte des effluents qui dessert l'abonné, ou installation d'assainissement autonome).

- **Accessoires**

Organe connecté au réseau eau : purge, ventouse, vanne, clapet.

- **Appareil de fontainerie**

Organe de distribution d'eau de type : poteau d'incendie, fontaine, borne de puisage, bouche d'incendie, bouche de lavage, bouche d'arrosage.

- **Autorité organisatrice**

Personne publique (commune, EPCI, syndicat mixte) ayant la responsabilité de l'organisation du service public d'eau ou d'assainissement, qui désigne et contrôle son opérateur.

## B

- **Branchement eau**

Tuyau connecté à la canalisation publique et permettant la distribution d'eau. Il est caractérisé par son diamètre et son matériau.

## C

- **Certification ISO 9001**

Certification relative aux systèmes de gestion de la qualité de service et de la satisfaction client. Elle donne les exigences organisationnelles requises pour l'existence d'un système de gestion de la qualité.

- **Certification ISO 14001**

Certification prescrivant les exigences relatives à un système de management environnemental (S.M.E.). Elle permet à un organisme de formuler une politique et des objectifs prenant en compte les exigences législatives et les informations relatives aux impacts environnementaux significatifs.

- **Clapet anti-retour**  
Équipement ne permettant la circulation de l'eau que dans un sens.
- **Conduite d'adduction**  
Conduite qui relie les ressources et les usines de traitement aux réservoirs et/ou zones de consommation, normalement sans branchements directs pour les consommateurs.
- **Conduite principale**  
Conduite maîtresse assurant le transport de l'eau dans une zone à alimenter (normalement sans branchements directs pour les consommateurs).
- **Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)**  
Commission ayant vocation de permettre aux usagers des services publics d'obtenir des informations sur le fonctionnement effectif des services publics, d'être consultés sur certaines mesures relatives à leur organisation et émettre toute proposition utile en vue des adaptations qui pourraient apparaître nécessaires. Les compétences de ces CCSPL sont l'examen des rapports (RAD, RPQS, ...) et les consultations obligatoires. Les communes de plus de 10 000 habitants, les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comportant au moins une commune de plus de 10 000 habitants doivent prévoir la création d'une CCSPL.
- **Commission départementale Solidarité Eau**  
Commission qui octroie les aides financières (aides Fonds de Solidarité Logement) aux administrés.
- **Compteur**  
Compteur d'eau froide ou d'eau chaude, en comptage de tête ou en divisionnaire : c'est un dispositif de comptage qui est précédé d'un robinet et peut être équipé d'un clapet anti-retour. Il constitue la limite de responsabilité de l'entreprise et est caractérisé par son diamètre.

## D

---

- **Débitmètre**  
Appareil destiné à mesurer le débit d'un fluide, liquide ou gazeux. Le débitmètre peut être utilisé soit pour faire de la sectorisation de réseau d'eau potable, soit pour mesurer précisément la consommation de gros abonnés (usines, hôpitaux).
- **Détendeur**  
Appareil qui, monté sur une installation de vapeur, d'eau ou de gaz, a pour rôle de maintenir constante la pression en aval, pour toute valeur supérieure de la pression en amont.
- **Disconnecteur**  
Appareil qui empêche les retours d'eau des parties privatives vers le réseau public de distribution d'eau potable. C'est un dispositif de sécurité pour protéger le réseau d'alimentation d'eau.

## E

---

- **Échantillon**  
Un échantillon est la fraction d'un prélèvement qui est envoyé à un laboratoire afin d'effectuer des analyses. Il peut être constitué de plusieurs flacons (1 échantillon = n flacons pour faire p analyses sur q paramètres).
- **Émetteur**  
Système électronique connecté au compteur permettant la télérelève ou la radiorelève de son index.

## H

---

- **Habitant**  
Personne domiciliée de manière permanente ou temporaire (habitant saisonnier) sur le territoire d'une collectivité.

- **Habitant desservi**

Personne domiciliée de manière permanente ou temporaire sur le territoire d'une collectivité dans une zone où elle est soit raccordée soit raccordable aux installations du service public d'eau ou d'assainissement collectif, soit non raccordée avec dérogation. Dans le cas de l'assainissement non collectif, il s'agit d'une personne domiciliée sur une zone délimitée comme étant une zone couverte par un service d'assainissement non collectif.

## I

- **Indice linéaire de perte (ILP)**

$ILP = (\text{volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé}) / \text{longueur du réseau} / 365 \text{ jours}$ .  
L'unité est en m<sup>3</sup>/km/j

- **Indice linéaire de volumes non comptés (ILVNC)**

$ILVNC = (\text{volume MED} - \text{volume comptabilisé}) / \text{longueur du réseau} / 365 \text{ ou } 366$   
ou  $(\text{volume MED} - \text{volume consommé avec compteur "facturé ou gratuit"}) / \text{longueur du réseau} / 365 \text{ ou } 366$ . Il est différent de l'Indice Linéaire de Perte (ILP), car il intègre, en tant que pertes, les volumes sans comptage et les volumes de service du réseau, alors que l'ILP les décompte. Il est peu utilisé actuellement dans les contrats L'unité est en m<sup>3</sup>/km/j).

## L

- **Linéaire de réseau de desserte**

Longueur des canalisations de desserte en eau potable du périmètre affermé excluant le réseau de transport, mesurée depuis le point de sortie des unités de potabilisation, jusqu'aux points de raccordement des branchements ou points de livraison à d'autres services.

## M

- **Montant des impayés au 31 Décembre de l'année N**

Somme due et non recouvrée au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1.

## N

- **Nombre d'abonnés**

Nombre d'abonnés desservis en eau c'est à dire les abonnés domestiques et assimilés et les autres abonnés (industriels, ...).

- **Nombre d'habitants**

Population INSEE desservie sur la base de la population des communes et de leur population totale majorée définie en application de l'article L. 2334-2 du code général des collectivités territoriales.

## P

- **Perte apparente**

Volume d'eau non facturé pour les raisons suivantes : vol d'eau, compteur bloqué ou à l'envers, pertes clientèle (fichier client pas à jour, gestion des inactifs, branchement neuf non créé en clientèle, ...).

- **Perte réelle**

Volume d'eau perdu sur conduite de transfert, de distribution, sur branchement et réservoir.

- **Poteau incendie**

Il permet aux services de lutte contre l'incendie (pompiers) de puiser l'eau du réseau. On parle aussi de bouche incendie.

- **Prélèvement**

Un prélèvement correspond à l'opération permettant de constituer un ou plusieurs échantillons cohérents (un échantillon par laboratoire) à un instant donné (ou durant une période donnée) et à un endroit donné (1 prélèvement = n échantillons).

- **Prélocalisation**

Après avoir sectorisé un réseau de distribution d'eau potable, la prélocalisation des fuites d'eau permet de repérer avec plus de précisions la zone du réseau où se situe la fuite. Généralement exécutée la nuit, la prélocalisation consiste à fermer successivement et à intervalle régulier les vannes de sectionnement du secteur d'étude et de vérifier au compteur situé à l'entrée de la zone de sectorisation le débit de nuit.

- **Purge**

Placée au point bas du réseau de distribution d'eau potable elle permet la vidange des conduites.

## R

- **Réclamation**

Toute expression de mécontentement adressée à un organisme, concernant ses produits ou le processus même de traitement des réclamations, à laquelle une réponse ou une solution est explicitement ou implicitement attendue. L'ensemble des réclamations reçues par courrier, par téléphone, par internet, par fax ou lors d'une visite en agence.

- **Regard**

Ouvrage compact permettant de loger le dispositif de comptage et d'y avoir accès.

- **Régulateur de débit**

Soupape placée sur une conduite sous pression dont l'ouverture est limitée par un dispositif réglable, de manière à limiter le débit à une certaine valeur.

- **Rendement**

Rendement = (volume consommé autorisé+volume vendu en gros)/(volume produit+volume acheté en gros)

Ou = (volume consommé avec compteur (facturé ou gratuit)+volume consommateur sans comptage+volume de service réseau+volume vendu en gros)/(volume MED+volume vendu en gros)  
L'unité est en %.

Remarque : ce rendement, dit "IDM", peut être calculé soit en année civile, soit sur la période de relève, rapportée à 365 jours.

- **Réseau de desserte**

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation ou branchements.

- **Réseau de distribution**

Le réseau de distribution est constitué du réseau de desserte défini ci-dessus et des conduites de branchements.

## S

- **Stabilisateur d'écoulement**

Le stabilisateur d'écoulement permet d'atténuer les perturbations hydrauliques liées à la présence d'un accident de canalisation (coude, vanne, réduction) en amont d'un compteur d'eau.

- **Stabilisateur de pression**

Le régulateur de pression va maintenir une pression d'eau en aval constante suivant la valeur que l'on aura réglée. Cette pression ne variera pas quelque soit la consommation des abonnés. En revanche, la pression en amont du régulateur de pression va quant à elle varier.

## V

- **Vanne**  
Une vanne est un dispositif qui sert à arrêter ou modifier le débit d'un fluide liquide en milieu libre (canal) ou en milieu fermé (canalisation).
- **Vidange**  
Action de vider un réservoir ou une canalisation de son contenu.
- **Ventouse**  
Accessoire de robinetterie que l'on retrouve sur les réseaux de distribution d'eau potable et qui permet, placée sur les point haut du réseau, de faire sortir ou entrer l'eau dans les canalisations lorsque celles-ci se vident ou se remplissent.
- **Volume comptabilisé - E**  
Le volume comptabilisé résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés et des autres usagers (services municipaux, fontaines avec compteurs, bornes incendie avec compteurs, ...), qu'ils soient facturés ou non.
- **Volume consommé sans comptage (ou consommateurs sans comptage) - F**  
Le volume consommé sans comptage est l'estimation du volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation (essai de poteaux incendie, lavage voirie, espaces verts, fontaines sans compteur, chasse d'eau vers l'assainissement, manœuvre incendie).
- **Volume consommé autorisé - H**  
Le volume consommé autorisé est, sur le périmètre du service, la somme du volume consommé par les clients, du volume consommateurs sans comptage et du volume des eaux de service du réseau.
- **Volume exporté - C**  
Le volume exporté est le volume d'eau potable envoyé vers un service d'eau extérieur : vente d'eau en gros, export gratuit (vers contrat LDEF ou non).
- **Volume importé - B**  
Le volume importé est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur : achat d'eau en gros, import gratuit (de contrat LDEF ou non).
- **Volume livré au réseau (VLAR)**  
Le volume livré au réseau est la somme du volume d'eau produit et du volume acheté en gros qui est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur : achat d'eau en gros, import gratuit (de contrat LDEF ou non).
- **Volume prélevé – A'**  
Le volume prélevé correspond à l'eau prélevée dans le milieu naturel.
- **Volume produit - A**  
Le volume produit correspond à l'eau prélevée dans le milieu naturel auquel on soustrait les besoins usine. Ils sont comptabilisés en sortie des stations de production.
- **Volume de service production – A''**  
Le volume de service production (ou besoins usine) correspond à l'estimation des volumes d'eau utilisés pour les besoins de la production.
- **Volume de service du réseau - G**  
Le volume de service de réseau correspond à l'estimation des volumes d'eau utilisés pour les besoins propres du service des eaux (nettoyage de réservoirs, désinfection après travaux, purge et lavage de conduite, surpresseurs et pissettes, analyseurs de chlore).
- **Volume mis en distribution (VMED)**  
Le volume mis en distribution est la somme du volume produit et du volume acheté en gros (importé) diminué du volume vendu en gros (exporté).

- **Volume exporté en gros (ou vendus à d'autres services d'eau potable)**

Le volume vendu en gros est le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur.

- **Voirie**

Zone de circulation, chaussée ou trottoir sur laquelle se trouvent des affleurants (bouche à clé, tampon, regard).

## LES INDICATEURS DES SERVICES D'EAU POTABLE

Source : *Observatoire National des services d'eau et d'assainissement*

Les indicateurs du service de l'eau potable sont au nombre de 15, dont 3 indicateurs descriptifs et 12 indicateurs de performance. Ils couvrent tout le périmètre du service, depuis la protection des points de prélèvement jusqu'à la qualité de l'eau distribuée, en passant par la performance du service à l'utilisateur. Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, du captage à la distribution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social.

### 1. Indicateurs descriptifs

- **Estimation du nombre d'habitants desservis (code D101.0)**

Le nombre d'habitants desservis correspond à la population disposant d'un accès au réseau d'eau, que cette population soit permanente ou présente une partie de l'année seulement.

- **Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> (code D102.0)**

Le prix au m<sup>3</sup> est calculé pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> (référence INSEE). Fixé par les organismes publics, le prix dépend notamment de nature et de la qualité de la ressource en eau, des conditions géographiques, de la densité de population, du niveau de service choisi, de la politique de renouvellement du service, des investissements réalisés et de leur financement. Il intègre :

- la rémunération du service : part collectivité et part délégataire
- les redevances/taxes
- le montant facture 120 m<sup>3</sup>

Formule = (montant HT de la facture 120m<sup>3</sup> au 1er janvier de l'année N+1 revenant aux collectivités + montant HT de la facture 120m<sup>3</sup> au 1er janvier de l'année N+1 revenant au délégataire (facultatif) + montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m<sup>3</sup> au 1er janvier de l'année N+1) / 120

- **Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service et taux de respect de ce délai (code D151.0)**

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté.

### 2. Indicateurs de performance

- **Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité (code P101.1 et P102.1)**

#### A. Pour ce qui concerne la microbiologie :

- pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/jour : pourcentage de prélèvements sur les eaux distribuées réalisés par l'ARS aux fins d'analyses microbiologiques dans le cadre du contrôle sanitaire (l'opérateur les réalisant dans le cadre de sa surveillance lorsqu'elle se substitue en partie au contrôle sanitaire) jugés conformes selon la réglementation en vigueur.
- pour les services desservant moins de 5 000 habitants ou produisant moins de 1 000 m<sup>3</sup>/jour : nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques et, parmi ceux-ci, nombre de prélèvements non conformes.

Formule =  $(1 - \text{nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques non-conformes} / \text{nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques}) \times 100$

### B. Pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques :

- pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/jour : pourcentage des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés par l'ARS aux fins d'analyses physico-chimiques dans le cadre du contrôle sanitaire (l'opérateur les réalisant dans le cadre de sa surveillance lorsqu'elle se substitue en partie au contrôle sanitaire) jugés conformes selon la réglementation en vigueur.
- pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m<sup>3</sup>/jour : nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques et, parmi ceux-ci, nombre de prélèvements non conformes.
- identification des paramètres physico-chimiques à l'origine de la non-conformité.

Formule =  $(1 - \text{nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques non-conformes} / \text{nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques}) \times 100$

### • Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (code P103.2B)

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois :

- le niveau de connaissance du réseau et des branchements.
- l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'eau potable.

Les informations visées sont relatives à l'existence et la mise à jour des plans des réseaux (partie A - 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (partie B - 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C - 75 points).

L'indice est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

#### Partie A : plan des réseaux (15 points)

- 10 points : existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures.
- 5 points : définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux).

#### Partie B : inventaire des réseaux (30 points)

- 10 points acquis si les deux conditions précédentes (partie A) sont remplies :
  - . existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie ainsi que de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.
  - . la procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.
- de 1 à 5 points supplémentaires : les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux. Un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total.
- de 0 à 15 points supplémentaires : l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50 %) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total.

#### Partie C : autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)

- 10 points supplémentaires : le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.
- 10 points supplémentaires : existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution.
- 10 points supplémentaires : le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements (seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item).
- 10 points supplémentaires : un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item).
- 10 points supplémentaires : un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.
- 10 points supplémentaires : maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.
- 10 points supplémentaires : existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).
- 5 points supplémentaires : existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.

- **Rendement du réseau de distribution (code P104.3)**

C'est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution. Le rendement est exprimé en pourcentage.

Formule = (volume consommé autorisé+volume exporté)/(volume produit+volume importé)

- **Indice linéaire des volumes non comptés (code P105.3)**

L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage. L'indice est exprimé en m<sup>3</sup>/km/jour.

Formule = (volume mis en distribution-volume comptabilisé)/365/longueur de réseau (hors linéaires de branchements)

- **Indice linéaire de pertes en réseau (code P106.3)**

L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution. L'indice est exprimé en m<sup>3</sup>/km/jour.

Formule = (volume mis en distribution-volume consommé autorisé)/365/longueur de réseau de distribution (hors linéaires de branchements)

- **Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (code P107.2)**

Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.

Formule = linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur)/linéaire de réseau hors branchementsx20

- **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (code P108.3)**

Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

- 0 % : aucune action
- 20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours
- 40 % : avis de l'hydrogéologue rendu
- 50 % : dossier déposé en préfecture
- 60 % : arrêté préfectoral

- 80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
- 100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Formule = moyenne pondérée de l'indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource

- **Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (code P109.0)**

Cet indicateur représente la part des abandons de créance à caractère social ou des versements à un fonds de solidarité, notamment au fonds de solidarité logement géré par les conseils généraux dans le cadre de l'aide aux personnes défavorisées.

Formule = somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (TVA exclue)/(volume comptabilisé domestique+volume comptabilisé non domestique (facultatif))

- **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (code P151.1)**

Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 habitants.

Formule = nombre d'interruptions de service non programmées/nombre d'abonnésx1000

- **Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (code P152.1)**

Cet indicateur évalue l'efficacité du service d'ouverture des branchements de nouveaux abonnés. Il s'applique aussi bien aux branchements neufs qu'aux branchements existants. Il donne le pourcentage d'ouvertures réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service d'eau potable (l'indicateur descriptif D151.0 rend compte de cet engagement).

- **Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (code P154.0)**

Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1 exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'eau émises par le service mesure l'efficacité des mesures de recouvrement.

- **Taux de réclamations (code P155.1)**

Cet indicateur exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées par le service de l'eau, rapporté à 1000 abonnés.

Formule = (nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur+nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité (facultatif))/nombre d'abonnésx1000

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le



ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le

ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE



# Annexes

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le



ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE

## 6.1 Annexe 1 : Attestation d'Assurance



### ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

XL Insurance Company SE, une société européenne domiciliée 8 St. Stephen's Green, Dublin 2, D02 VK30, Irlande sous le numéro 641686, compagnie d'assurance autorisée et contrôlée par la Central Bank of Ireland ([www.centralbank.ie](http://www.centralbank.ie)), sa Succursale française : 61 rue Mislav Rostropovitch 75017 Paris, France, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 419 408 927, atteste que la société :

SUEZ GROUPE FRANCE - Tour CB21 16, place de l'iris 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX FRANCE

agissant tant pour son compte que pour celui de :

STEPHANOISE DES EAUX - 28 rue Eugène Beaune F-42000 SAINT-ETIENNE FRANCE

A souscrit les contrats d'assurance numéro FR00018805LI et FR00018806LI, dont l'objet est de couvrir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs causés aux tiers, du fait de l'exercice de ses activités garanties au titre de ces contrats.

À titre informatif et sans préjudice de l'application des autres clauses des contrats, il est précisé que la garantie s'exerce dans les limites et conditions suivantes :

Responsabilité Civile Exploitation / Pendant Prestations:

Tous dommages confondus : 5.000.000 EUR par sinistre

Responsabilité Civile Après Livraison / Prestations / R.C Professionnelle:

Tous dommages confondus : 5.000.000 EUR par sinistre et par année d'assurance

Il est précisé que les montants de garanties :

- Forment la limite des engagements de l'Assureur pour l'ensemble des réclamations imputables au même fait dommageable et quel que soit le nombre d'Assurés aux contrats,
- Constituent, lorsque la précision en est faite, l'engagement maximum de l'Assureur pour toutes les réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance,
- S'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées aux contrats.

Les termes de la présente attestation ne sauraient en aucun cas être interprétés comme une modification de l'une quelconque des dispositions des contrats d'assurance et/ou comme un engagement de l'Assureur au-delà des conditions et limites des contrats auxquels elle fait référence.

La validité de la présente attestation, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des termes et limites des contrats auxquels elle se réfère, cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ceux-ci ne peut être souscrite conformément à la législation locale qu'auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Cette attestation est valable pour la période jusqu'au 31 mars 2022 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation des polices en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par le Code des Assurances ou par les contrats.

Fait sous le N°2022FR00018805LIB/572025 , le 06/01/2022



## ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, l'Assureur, MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD  
dont le siège social est situé  
14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 09  
agissant tant pour notre compte que pour celui de la coassurance

### CERTIFIONS QUE :

La Société SUEZ GROUPE, Tour CB 21 – 16 Place de l'Iris – 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant tant pour son compte que pour celui de l'ensemble des Sociétés du Groupe, a souscrit une assurance Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation consécutives N°127.110.189, et notamment pour sa filiale SUEZ EAU FRANCE et l'ensemble de ses filiales.

Sous réserve des termes, conditions, exclusions, limites, sous-limites et franchises de la Police, les garanties sont acquises notamment en cas de :

- Incendie / Explosion
- Dégâts des Eaux (y compris déclenchement intempestif de sprinklers)
- Foudre
- Dommages électriques
- Vol
- Bris de machines
- Tempêtes, Ouragans, Trombes, Tornades et Cyclones
- Choc de véhicules terrestres
- Grèves, Empêches, Mouvements populaires
- Attentats et actes de terrorisme
- Catastrophes Naturelles

Ainsi que les :

- Recours des voisins et des tiers

### MONTANT DES GARANTIES

Limitation Contractuelle d'Indemnité par sinistre .....150 000 000 €

Avec les sous-limites suivantes :

- Bris de machine .....50 000 000 €
- Inondations ne relevant pas du régime obligatoire des Catastrophes Naturelles  
(sous-limite épuisable par an) .....100 000 000 €
- Recours des voisins et des tiers .....30 000 000 €
- Frais et pertes .....40 000 000 €
- Frais supplémentaires d'exploitation .....30 000 000 €

### PERIODE DE VALIDITE

Le contrat est en cours pour la période du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2022 sous réserve du paiement de la prime.

La présente attestation est établie à la demande de la Société assurée pour valoir et servir ce que de droit, et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes, (sous)-limites et franchises prévues par les clauses et conditions du contrat précité.

Fait à Paris, le 29 décembre 2021

MMA IARD SA  
14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon  
72030 LE MANS CEDEX 09  
Régistre du Commerce et des Sociétés  
N° 440 043 882

MMA IARD Assurances Mutuelles, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes – RCS Le Mans 775 652 126  
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 369 euros – RCS Le Mans 440 043 882  
Siège social : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 – Entreprise régie par le code des assurances

## 6.2 Annexe 2 : Les interventions Réseau

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Enquête sur réseau							
Mois	Date	Rue	CPLT adresse	Commune	Astreinte	Nombre	Intervention
01	28/01/21	IMPASSE LEON MARREL		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
01	15/01/21	ROUTE DE FARNAY		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
01	25/01/21	CHEMIN DU SARDON		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
02	25/02/21	COURS GAMBETTA		RIVE-DE-GIER	0	2	réseau eau enquêter pour qualité eau
03	05/03/21	RUE DU PROFESSEUR ROUX		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
03	09/03/21	ROUTE DEPARTEMENTALE 88	ROUTE NATIONALE 88	RIVE-DE-GIER	1	1	réseau eau enquêter fuite
03	13/03/21	RUE DES ROCHES		RIVE-DE-GIER	1	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
04	13/04/21	RUE DES CHIRATS		RIVE-DE-GIER	0	2	réseau eau enquêter pour qualité eau
04	21/04/21	RIVE DE GIER	LE SARDON	GENILAC	0	1	réseau eau enquêter fuite
04	28/04/21	CHEMIN DU PUIITS SAINT JEAN		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
05	27/05/21	CHEMIN DES GIRAUDIERES		RIVE-DE-GIER	1	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
05	11/05/21	RUE AUGUSTE BURDEAU		RIVE-DE-GIER	1	1	réseau eau enquêter fuite
05	30/05/21	CHEMIN DES GIRAUDIERES		RIVE-DE-GIER	1	3	réseau eau enquêter (débit, pression)
05	04/05/21	RUE DU REPOS		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
06	24/06/21	CHEMIN DU GRAND FELOIN		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
06	16/06/21	RUE DE L ASARET		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
06	16/06/21	RUE JULES TOUSSAINT		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Enquête sur réseau							
Mois	Date	Rue	CPLT adresse	Commune	Astreinte	Nombre	Intervention
06	25/06/21	RUE DE LA REPUBLIQUE		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
06	24/06/21	RUE JULES TOUSSAINT		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
06	21/06/21	RUE DU REPOS		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
06	08/06/21	CHEMIN DES GIRAUDIÈRES		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
06	17/06/21	RUE BAPTISTE MARCET		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
06	28/06/21	RUE BAPTISTE MARCET		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
06	29/06/21	RUE JULES TOUSSAINT		RIVE-DE-GIER	1	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
06	03/06/21	RUE DES CHIRATS		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
06	15/06/21	RUE JULES TOUSSAINT		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
06	28/06/21	RUE BAPTISTE MARCET		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
06	02/06/21	CHEMIN DE LA COLACHE		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
06	02/06/21	COURS NELSON MANDELA		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
06	25/06/21	RUE DES MYRTILLES		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
06	16/06/21	RUE DU Puits BONAVENTURE		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
06	25/06/21	CHEMIN DE BENE		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
06	30/06/21	_		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
06	30/06/21	RUE FERDINAND BUISSON		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
07	05/07/21	LIEU DIT ANTOUILLEUX		RIVE-DE-GIER	1	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
07	27/07/21	RUE EDOUARD VAILLANT	1ER ETAGE	RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Enquête sur réseau							
Mois	Date	Rue	CPLT adresse	Commune	Astreinte	Nombre	Intervention
07	10/07/21	RUE EMILE ZOLA		RIVE-DE-GIER	1	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
07	01/07/21	RUE LEON MARREL		RIVE-DE-GIER	1	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
08	18/08/21	RUE JEAN JAURES		RIVE-DE-GIER	1	1	réseau eau enquêter fuite
08	20/08/21	RUE PETRUS RICHARME		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
08	05/08/21	RUE EMILE ZOLA		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
08	18/08/21	RUE DU MARTHORET		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
09	17/09/21	CHEMIN DE LA COLACHE		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
09	08/09/21	AVENUE DU FOREZ		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
09	02/09/21	RUE ANTOINE MARREL		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
09	02/09/21	RUE DU MARTHORET		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
09	07/09/21	CHEMIN FRANCOIS VILLON		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
09	08/09/21	RUE D AUVERGNE		RIVE-DE-GIER	1	1	réseau eau enquêter fuite
09	30/09/21	5 CHEMIN DE COMBELIBER		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
09	02/09/21	RUE ANTOINE MARREL		RIVE-DE-GIER	1	1	réseau eau enquêter fuite
10	04/10/21	RUE DES CHIRATS		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
10	05/10/21	LOTISSEMENT VILLAGE DES BRUYERES		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
10	08/10/21	CHEMIN DE JANGELAUDE		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
10	25/10/21	RUE D AUVERGNE		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
10	11/10/21	CHEMIN DE MONTJOINT		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
10	26/10/21	RUE DES CHIRATS		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Enquête sur réseau							
Mois	Date	Rue	CPLT adresse	Commune	Astreinte	Nombre	Intervention
10	22/10/21	RUE D AUVERGNE		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
10	06/10/21	LOTISSEMENT VILLAGE DES BRUYERES		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
10	08/10/21	CHEMIN DU PUIITS SAINT JEAN		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
10	18/10/21	RUE DES CHIRATS		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
10	18/10/21	RUE MARCEL SEMBAT		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
10	29/10/21	RUE DES CHIRATS		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
11	10/11/21	RUE DU BEARN		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
11	25/11/21	RUE DE LA COTE		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
11	18/11/21	RUE DU CHATEAU		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
11	30/11/21	CHEMIN DES GRANDES FLACHES		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter (débit, pression)
12	11/12/21	PLACE DU GENERAL VALLUY	JARDIN DES PLANTE	RIVE-DE-GIER	1	1	réseau eau enquêter fuite
12	28/12/21	CHEMIN DU PUIITS SAINT JEAN		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite
12	02/12/21	RUE VALLEE DE COUZON		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
12	03/12/21	RUE EMILE ZOLA		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter pour qualité eau
12	09/12/21	RUE DES PESCHURES		RIVE-DE-GIER	1	1	réseau eau enquêter fuite
12	28/12/21	Cesar Bertholon		RIVE-DE-GIER	0	1	réseau eau enquêter fuite

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Réparation sur réseau									
Mois	Date	Rue	CPLT adresse	Commune	Astreinte	Nombre	Ø réseau	Matériau réseau	Intervention
03	10/03/21	LIEU DIT LE MOLLARD		RIVE-DE-GIER	1	1	200	Fonte grise	réseau eau réparer
05	11/05/21	–	FACE A LA GARE	RIVE-DE-GIER	1	1	150	Fonte	réseau eau réparer
07	07/07/21	RUE PETRUS RICCHARME		RIVE-DE-GIER	1	1	110	PVC	réseau eau réparer fuite
08	19/08/21	RUE JEAN JAURES		RIVE-DE-GIER	1	1	300	Fonte	réseau eau réparer fuite
10	10/10/21	CHEMIN DU PUIITS SAINT JEAN		RIVE-DE-GIER	1	1	50	PEHD	réseau eau réparer fuite
10	12/10/21	RUE EMILE ZOLA		RIVE-DE-GIER	0	1	90	PVC indéterminé	réseau eau réparer fuite
12	28/12/21	CHEMIN DU PUIITS SAINT JEAN		RIVE-DE-GIER	0	1	50	PE noir	réseau eau réparer fuite
12	11/12/21	PLACE DU GENERAL VALLUY	JARDIN DES PLANTE	RIVE-DE-GIER	1	1	40	PVC	réseau eau réparer fuite

## 6.3 Annexe 3 : Les interventions sur branchements

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Enquête sur branchement								
Mois	Date	N°	Rue	CPLT adresse	Commune	Astreinte	Nombre	Intervention
01	12/01/21	0	ROUTE DE MONTJOINT		RIVE-DE-GIER	0	1	branchement eau enquêter équipements
01	05/01/21	.	Hameau des grandes flaches		RIVE-DE-GIER	0	1	branchement eau enquêter fuite
01	20/01/21	6	RUE ROQUILLE		RIVE-DE-GIER	0	1	branchement eau enquêter fuite
01	20/01/21	6	RUE ROQUILLE		RIVE-DE-GIER	1	1	branchement eau enquêter fuite
01	28/01/21	0	RUE ROQUILLE		RIVE-DE-GIER	0	1	branchement eau enquêter équipements
01	27/01/21	0	RUE BARTHELEMY BRUNON		RIVE-DE-GIER	0	1	branchement eau enquêter équipements
02	10/02/21	0	RUE NOIRE		RIVE-DE-GIER	0	1	branchement eau enquêter équipements
02	12/02/21	0	RUE WALDECK ROUSSEAU		RIVE-DE-GIER	0	10	branchement eau enquêter équipements
02	12/02/21	0	RUE LEON MARREL		RIVE-DE-GIER	0	4	branchement eau enquêter équipements
03	01/03/21	0	RUE LEON MARREL		RIVE-DE-GIER	0	1	branchement eau enquêter équipements
03	01/03/21	18	NOIRE		RIVE-DE-GIER	0	1	branchement eau enquêter équipements
03	01/03/21	6	NOIRE		RIVE-DE-GIER	0	1	branchement eau enquêter équipements
03	02/03/21	56	RUE EMILE ZOLA		RIVE-DE-GIER	0	1	branchement eau enquêter fuite
03	01/03/21	2	EMILE COMBE		RIVE-DE-GIER	0	1	branchement eau enquêter équipements
03	02/03/21	30	RUE VICTOR HUGO		RIVE-DE-GIER	0	1	branchement eau enquêter équipements
04	10/04/21	18	RUE PIERRE JOSEPH PROUDHON		RIVE-DE-GIER	1	1	branchement eau enquêter fuite

## Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Enquête sur branchement

Mois	Date	N°	Rue	CPLT adresse	Commune	Astreinte	Nombre	Intervention
05	06/05/21	*	RUE FERDINAND BUISSON		RIVE-DE- GIER	0	1	branchement eau enquêter équipements
05	07/05/21	*	RUE ANTOINE MARREL		RIVE-DE- GIER	0	12	branchement eau enquêter équipements
05	28/05/21	33	RUE JULES GUESDE		RIVE-DE- GIER	0	1	branchement eau enquêter fuite
07	19/07/21	62	RUE DU PROFESSEUR ROUX		RIVE-DE- GIER	0	1	branchement eau enquêter fuite
08	25/08/21	1	ROUTE DEPARTEMENTALE 88	ROUTE NATIONALE 88	RIVE-DE- GIER	0	1	branchement eau enquêter fuite
08	19/08/21	*	RUE JEAN JAURES		RIVE-DE- GIER	0	10	branchement eau enquêter équipements
08	03/08/21	*	RUE JEAN JAURES		RIVE-DE- GIER	0	1	branchement eau enquêter équipements
08	18/08/21	*	RUE JEAN JAURES		RIVE-DE- GIER	0	8	branchement eau enquêter équipements
08	27/08/21	132	_	RUE DU GIER	RIVE-DE- GIER	0	1	branchement eau enquêter fuite
09	17/09/21	*	RUE JEAN JAURES		RIVE-DE- GIER	0	10	branchement eau enquêter équipements
09	15/09/21	8	RUE CESAR BERTHOLON		RIVE-DE- GIER	0	1	branchement eau enquêter équipements
09	21/09/21	*	RUE JEAN JAURES		RIVE-DE- GIER	0	1	branchement eau enquêter équipements
10	07/10/21	15	RUE GUY MOCQUET		RIVE-DE- GIER	0	1	branchement eau enquêter fuite
10	11/10/21	0	PLACE PASTEUR		RIVE-DE- GIER	0	10	branchement eau enquêter équipements
11	16/11/21	1 A	RUE FERDINAND BUISSON		RIVE-DE- GIER	0	1	branchement eau enquêter fuite
11	18/11/21	20	RUE JULES TOUSSAINT		RIVE-DE- GIER	0	1	branchement eau enquêter fuite
11	12/11/21	20	RUE JULES TOUSSAINT		RIVE-DE- GIER	0	1	branchement eau enquêter fuite
12	13/12/21	.	PLACE PASTEUR		RIVE-DE- GIER	0	4	branchement eau enquêter équipements

**Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Renouvellement branchement**

Mois	Date	N°	Rue	Commune	Astreinte	Nombre	Matériau bcht	Ø bcht	Matériau bcht nouveau	Ø new bcht	Intervention
01	28/01/21	44	RUE BARTHELEMY BRUNON	RIVE-DE-GIER	0	1	Plomb		Polyéthylène H.D. (Bleu)	25	branchement eau renouveler sans compteur
01	04/01/21	.	RUE ANATOLE FRANCE	RIVE-DE-GIER	0	1	Polyéthylène H.D. (Bleu)	25	Polyéthylène H.D. (Bleu)	25	branchement eau renouveler sans compteur
02	03/02/21	3	CHEMIN DE VERSAILLES	RIVE-DE-GIER	0	1	Plomb	25	Polyéthylène H.D. (Bleu)	25	branchement eau renouveler sans compteur
02	09/02/21	11	CHEMIN DE VERSAILLES	RIVE-DE-GIER	0	1	Plomb	12	Polyéthylène H.D. (Bleu)	25	branchement eau renouveler sans compteur
04	30/04/21	18	RUE PIERRE JOSEPH PROUDHON	RIVE-DE-GIER	0	1	Polyéthylène H.D. (Bleu)	32	Polyéthylène H.D. (Bleu)	25	branchement eau renouveler sans compteur
06	02/06/21	42	RUE DU PROFESSEUR ROUX	RIVE-DE-GIER	0	1	Plomb	25	Polyéthylène H.D. (Bleu)		branchement eau renouveler sans compteur
10	05/10/21	1	ROUTE DEPARTEMENTALE 88	RIVE-DE-GIER	0	1	Polyéthylène H.D. (Bleu)		Polyéthylène H.D. (Bleu)	25	branchement eau renouveler avec compteur avec RadioR
11	09/11/21	27	RUE DU BEARN	RIVE-DE-GIER	0	1	Polyéthylène B.D.	32	Polyéthylène H.D. (Bleu)	32	branchement eau renouveler sans compteur
12	14/12/21	62	RUE DU PROFESSEUR ROUX	RIVE-DE-GIER	0	1	Plomb		Polyéthylène H.D. (Bleu)	25	branchement eau renouveler sans compteur

**Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Réparation sur branchement**

Mois	Date	N°	Rue	Commune	Astreinte	Nombre	Matériau bcht	Ø bcht	Intervention
01	22/01/21	14	RUE ANTOINE MARREL	RIVE-DE-GIER	0	1	Cuivre	20	branchement eau réparer
01	05/01/21	57	CHEMIN DE MONTJOINT	RIVE-DE-GIER	0	1	Cuivre	22	branchement eau réparer
01	22/01/21	6	RUE ROQUILLE	RIVE-DE-GIER	0	1	Polyéthylène H.D. (Bleu)	32	branchement eau réparer
02	01/02/21	1	ROUTE DE SAINT GENIS	RIVE-DE-GIER	0	1	Polyéthylène B.D.	63	branchement eau réparer
03	22/03/21	47	RUE DU PROFESSEUR ROUX	RIVE-DE-GIER	0	1	PEHD	25	branchement eau réparer
06	02/06/21	16	RUE CLAUDE DRIVON	RIVE-DE-GIER	0	1	Plomb	25	branchement eau réparer

**Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Réparation sur branchement**

Mois	Date	N°	Rue	Commune	Astreinte	Nombre	Matériau bcht	Ø bcht	Intervention
06	29/06/21	6	CHEMIN DES GIRAUDIÈRES	RIVE-DE-GIER	0	3	Fonte	80	branchement eau réparer
07	13/07/21	10	CHEMIN DU GRAND FELOIN	RIVE-DE-GIER	0	1	PEHD	32	branchement eau réparer
08	18/08/21	57	RUE EDOUARD VAILLANT	RIVE-DE-GIER	0	3	Cuivre	22	branchement eau réparer
09	16/09/21	8	RUE CESAR BERTHOLON	RIVE-DE-GIER	0	1	PEHD	25	branchement eau réparer
09	09/09/21	.	AVENUE DU FOREZ	RIVE-DE-GIER	0	1	Polyéthylène B.D.	25	branchement eau réparer
09	20/09/21	.	RUE D AUVERGNE	RIVE-DE-GIER	0	1	Polyéthylène B.D.	32	branchement eau réparer
10	25/10/21	26	RUE D AUVERGNE	RIVE-DE-GIER	0	2	PVC	32	branchement eau réparer fuite
10	15/10/21	33	RUE EMILE ZOLA	RIVE-DE-GIER	0	1	PEHD	32	branchement eau réparer fuite
10	21/10/21	13	RUE D AUVERGNE	RIVE-DE-GIER	0	1	Polyéthylène B.D.	32	branchement eau réparer fuite
10	19/10/21	15	RUE GUY MOQUET	RIVE-DE-GIER	0	1	Polyéthylène H.D. (Bleu)	32	branchement eau réparer
11	24/11/21	20	RUE JULES TOUSSAINT	RIVE-DE-GIER	0	1	Polyéthylène H.D. (Bleu)	32	branchement eau réparer
12	06/12/21	.	RUE EDOUARD VAILLANT	RIVE-DE-GIER	1	1	PVC	40	branchement eau réparer fuite

**Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Création de branchement**

Mois	Date	N°	Rue	Commune	Nombre	Matériau branchement nouveau	Ø new bcht	Intervention
02	23/02/21	15 A	CHEMIN DE BENE	RIVE-DE-GIER	1	Polyéthylène H.D. (Bleu)	25	branchement eau créer avec compteur
03	02/03/21	7	RUE DE PLAISANCE	RIVE-DE-GIER	1	Polyéthylène H.D. (Bleu)	25	branchement eau créer sans compteur
04	30/04/21	14	ROUTE DE GRAVENAND	RIVE-DE-GIER	1	Polyéthylène H.D. (Bleu)	25	Branchement eau créer avec compteur RadioR
05	27/05/21	.	CHEMIN DES GIRAUDIÈRES	RIVE-DE-GIER	1	Polyéthylène H.D. (Bleu)	32	Branchement eau créer avec compteur RadioR
06	18/06/21	1007	RUE DU MARTHORET	RIVE-DE-GIER	1	Polyéthylène B.D.	63	branchement eau créer avec compteur
06	02/06/21	.	RUE DORIAN	RIVE-DE-GIER	1	Polyéthylène H.D. (Bleu)	25	branchement eau créer avec compteur
12	07/12/21	1 et 3	PLACE PASTEUR	RIVE-DE-GIER	2	Polyéthylène H.D. (Bleu)	25	branchement eau créer sans compteur

## 6.4 Annexe 4 : Les interventions sur les compteurs

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Pose de compteur neuf								
Mois	Date	N°	Rue	CPLT adresse	Commune	Nombre	Intervention	Détail
01	08/01/21	8	SQUARE MARCEL PAUL		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
01	11/01/21	9	RUE MARCEL SEMBAT		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
01	12/01/21	57	CHEMIN DE MONTJOINT		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
01	12/01/21	.	AVENUE DU MARECHAL JUIN	CITE DURALEX	RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
02	23/02/21	13	CHEMIN DE VERSAILLES		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
02	23/02/21	15 A	CHEMIN DE BENE		RIVE-DE-GIER	1	branchement eau créer avec compteur	S13 Sans terrassement sans remblai D < 63
03	05/03/21	77 B	RUE JEAN JAURES		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
03	16/03/21	7	RUE DE PLAISANCE		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
03	19/03/21	4	RUE DES HETRES		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
03	19/03/21	8	RUE DES SAPINS		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
04	06/04/21	35	RUE DE LA MARIANNE		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser	D [15-20]
04	13/04/21	51	RUE PETRUS RICHARME		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
04	16/04/21	*	_	rue des chirats	RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
04	16/04/21	*	ROUTE DE GRAVENAND		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
04	16/04/21	*	CHEMIN DE TOCHISSONNE		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
04	21/04/21	15 A	CHEMIN DE BENE		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Pose de compteur neuf								
Mois	Date	N°	Rue	CPLT adresse	Commune	Nombre	Intervention	Détail
04	30/04/21	14	ROUTE DE GRAVENAND		RIVE-DE-GIER	1	Branchement eau créer avec compteur RadioR	S11 Avec terrassement avec remblai D < 63 L [0 à 6ml]
05	25/05/21	17	RUE MAX DORMOY		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
05	27/05/21	.	CHEMIN DES GIRAUDIERES		RIVE-DE-GIER	1	Branchement eau créer avec compteur RadioR	S11 Avec terrassement avec remblai D < 63 L [0 à 6ml]
06	02/06/21	.	RUE DORIAN		RIVE-DE-GIER	1	branchement eau créer avec compteur	S13 Sans terrassement sans remblai D < 63
06	04/06/21	*	ROUTE DE FARNAY	La Micale carrefour route de Farnay chemin d Antouilleu	RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
06	04/06/21	*	ROUTE DE FARNAY	lieu dit La Micale carrefour route de Farnay chemin d Antouilleux	RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
06	18/06/21	1007	RUE DU MARTHORET		RIVE-DE-GIER	1	branchement eau créer avec compteur	S11 Avec terrassement avec remblai D < 63 L [0 à 6ml]
06	25/06/21	.	CHEMIN DE LA COLACHE	LOT NUMERO 2	RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
06	28/06/21	15	CHEMIN DE BENE		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
06	28/06/21	15	CHEMIN DE BENE		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
06	29/06/21	.	CHEMIN DES COMBES		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
06	29/06/21	.	CHEMIN DES COMBES		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
07	02/07/21	3	JULES FERRY		RIVE-DE-GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]

**Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Pose de compteur neuf**

Mois	Date	N°	Rue	CPLT adresse	Commune	Nombre	Intervention	Détail
08	04/08/21	15	RUE DU PUIITS DE LA FAYE		RIVE-DE- GIER	1	compteur poser	D [15-20]
08	05/08/21	31	RUE MICHELET		RIVE-DE- GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
08	10/08/21	92	RUE PETRUS RICHARME		RIVE-DE- GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
08	31/08/21	1	RUE GUY MOCQUET		RIVE-DE- GIER	1	compteur poser	D [15-20]
11	05/11/21	.	RUE DU MARTHORET	LOTISSEMENT LES COTEAUX DES BRUYERES LOT N°4	RIVE-DE- GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
11	16/11/21	.	RUE DU MARTHORET		RIVE-DE- GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]
11	26/11/21	13	CHEMIN DE VERSAILLES		RIVE-DE- GIER	1	compteur poser avec émetteur radio	D [15-20]

**Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Enquête sur compteur**

Mois	Date	N°	Rue	CPLT adresse	Commune	Astreinte	Nombre	Intervention
01	12/01/21	5	RUE DE GRANGE BURLAT		RIVE-DE- GIER	0	1	compteur enquêter équipement
03	01/03/21	24	RUE DES CHIRATS		RIVE-DE- GIER	0	1	compteur enquêter fuite
04	28/04/21	44	RUE ANATOLE FRANCE		RIVE-DE- GIER	0	1	compteur enquêter fuite
05	18/05/21	1	1 CHEMIN DE PIROCHE		RIVE-DE- GIER	0	1	compteur enquêter équipement
06	14/06/21	6	CHEMIN DES GIRAUDIERS		RIVE-DE- GIER	0	1	compteur enquêter équipement
08	20/08/21	13	13 RUE DES CHIRATS		RIVE-DE- GIER	0	1	compteur enquêter équipement
08	18/08/21	9	9 RUE CLAUDE DRIVON		RIVE-DE- GIER	0	1	compteur enquêter équipement
11	16/11/21	20	RUE JULES TOUSSAINT		RIVE-DE- GIER	0	1	compteur enquêter fuite

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Compteur remplacé								
Mois	Date	N°	Rue	Commune	Astreinte	Nombre	Ø compteur	Intervention
01	06/01/21	1	1 CHEMIN DE PIROCHE	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
01	05/01/21	1	1 CHEMIN DE PIROCHE	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
01	12/01/21	16	RUE DU 1ER MAI	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
01	08/01/21	2C	2C RUE DE GRANGE BURLAT	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
01	05/01/21	1	1 CHEMIN DE PIROCHE	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
01	11/01/21	4	RUE DU QUARTIER OTIN	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
01	12/01/21	16	RUE DU 1ER MAI	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur téléR
01	29/01/21	6	RUE ROQUILLE	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
01	08/01/21	26	26 RUE DE GROZAGAQUE	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
01	05/01/21	1	1 CHEMIN DE PIROCHE	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
01	06/01/21	1	1 CHEMIN DE PIROCHE	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
01	08/01/21	2	2 RUE DORIAN	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
01	12/01/21	16	RUE DU 1ER MAI	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
01	15/01/21	8	RUE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
02	05/02/21	3	CHEMIN DE VERSAILLES	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
02	09/02/21	14	14 RUE ANTOINE MARREL	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
02	09/02/21	.	19 C ROUTE DE FARNAY	RIVE-DE-GIER	1	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
02	09/02/21	8	8 RUE ANTOINE MARREL	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Compteur remplacé								
Mois	Date	N°	Rue	Commune	Astreinte	Nombre	Ø compteur	Intervention
02	04/02/21	9	9 RUE JOSEPH HEMAIN	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
02	01/02/21	8	RUE WALDECK ROUSSEAU	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
02	09/02/21	97	RUE JEAN JAURES	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
02	15/02/21	44	RUE BARTHELEMY BRUNON	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
02	09/02/21	6	6 RUE ANTOINE MARREL	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
02	04/02/21	12	12 RUE ANTOINE MARREL	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
02	09/02/21	16	16 RUE ANTOINE MARREL	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
02	09/02/21	33 a	33A RUE ANTOINE MARREL	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
02	01/02/21	1	ROUTE DE SAINT GENIS	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer pour vétusté (PRC)
02	15/02/21	11	CHEMIN DE VERSAILLES	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
02	25/02/21	10	10 RUE JOSEPH HEMAIN	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
02	11/02/21	14	14 RUE ANTOINE MARREL	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
02	09/02/21	10	10 RUE ANTOINE MARREL	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
02	04/02/21	12	RUE MARCEL SEMBAT	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
02	05/02/21	11	CHEMIN DE VERSAILLES	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
03	03/03/21	60	RUE PETRUS RICHARME	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
03	11/03/21	5	RUE HELENE BOUCHER	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
03	23/03/21	10	RUE ROCHEFOLLE	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Compteur remplacé								
Mois	Date	N°	Rue	Commune	Astreinte	Nombre	Ø compteur	Intervention
04	29/04/21	44	RUE ANATOLE FRANCE	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
04	29/04/21	44	RUE ANATOLE FRANCE	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
04	08/04/21	60	RUE PETRUS RICHARME	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
04	13/04/21	19	BOULEVARD DES PROVINCES	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
04	13/04/21	51	RUE PETRUS RICHARME	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer pour anomalie technique
04	21/04/21	2	RUE DE LA REPUBLIQUE	RIVE-DE-GIER	0	1	12	compteur remplacer avec émetteur radio
05	18/05/21	31 A	RUE DU PROFESSEUR ROUX	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
05	18/05/21	35	RUE DE LA MARIANNE	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
05	31/05/21	0	_	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
05	18/05/21	3	RUE FONTJULIEN	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
05	26/05/21	15	CHEMIN DE SAUTEY	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
05	20/05/21	1	ROUTE DE SAINT GENIS	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
06	02/06/21	9	CHEMIN DES PESCHURES	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
06	23/06/21	20	RUE AUGUSTE BURDEAU	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
06	01/06/21	2	CHEMIN DES GIRAUDIÈRES	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
06	30/06/21	8	RUE DORIAN	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer pour anomalie technique

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Compteur remplacé								
Mois	Date	N°	Rue	Commune	Astreinte	Nombre	Ø compteur	Intervention
06	29/06/21	6	CHEMIN DES GIRAUDIÈRES	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer pour vétusté (PRC)
06	03/06/21	2	CHEMIN DES GIRAUDIÈRES	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
06	23/06/21	18	RUE AUGUSTE BURDEAU	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
07	16/07/21	15	BOULEVARD DES PROVINCES	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
07	20/07/21	22	RUE DES HETRES	RIVE-DE-GIER	1	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
07	23/07/21	13	RUE BENOIT BOUCHE	RIVE-DE-GIER	1	1		compteur remplacer avec émetteur radio
07	16/07/21	10	RUE ANATOLE FRANCE	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
07	01/07/21	6	CHEMIN DES GIRAUDIÈRES	RIVE-DE-GIER	0	3	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	16/08/21	47	47 RUE JEAN JAURES	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	18/08/21	41	41 RUE JULES GUESDE	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	31/08/21	25	25 RUE DE L ENGOUEMENT	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	19/08/21	15	15 RUE MAX DORMOY	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	19/08/21	15	15 RUE MAX DORMOY	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	16/08/21	47	47 RUE JEAN JAURES	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	20/08/21	18	18 RUE DE L ENGOULEVENT	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	19/08/21	15	15 RUE MAX DORMOY	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Compteur remplacé								
Mois	Date	N°	Rue	Commune	Astreinte	Nombre	Ø compteur	Intervention
08	19/08/21	15	15 RUE MAX DORMOY	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	19/08/21	15	15 RUE MAX DORMOY	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	19/08/21	17	17 RUE MAX DORMOY	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	31/08/21	32	32 RUE LEON MARREL	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	19/08/21	15	15 RUE DES CHIRATS	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	02/08/21	17	RUE FERDINAND BUISSON	RIVE-DE-GIER	0	2	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	16/08/21	14	14 Rue jean Jaures	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	31/08/21	19	19 RUE CLAUDE DRIVON	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	20/08/21	26	26 RUE DE L ENGOULEVENT	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	18/08/21	14	14 RUE DES ROCHES	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	16/08/21	12	12 RUE FRANKLIN	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
08	09/08/21	55	RUE DU PROFESSEUR ROUX	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
09	24/09/21	24	RUE CLAUDE DRIVON	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
09	07/09/21	13	RUE BENOIT BOUCHE	RIVE-DE-GIER	0	2	15	compteur remplacer avec émetteur radio
09	17/09/21	27	RUE DU BEARN	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
09	29/09/21	12	RUE EMILE ZOLA	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
10	04/10/21	*	CHEMIN DE MONTJOINT	RIVE-DE-GIER	0	1	40	compteur remplacer pour anomalie technique

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Compteur remplacé								
Mois	Date	N°	Rue	Commune	Astreinte	Nombre	Ø compteur	Intervention
10	05/10/21	17	RUE ANATOLE FRANCE	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
10	05/10/21	1	ROUTE DEPARTEMENTALE 88	RIVE-DE-GIER	0	1		branchement eau renouveler avec compteur avec RadioR
10	04/10/21	12	RUE DES VERNES	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
11	12/11/21	20	RUE JULES TOUSSAINT	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer pour anomalie technique
11	08/11/21	59	RUE CLAUDE DRIVON	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
11	03/11/21	1	CHEMIN DE BENE	RIVE-DE-GIER	0	2	15	compteur remplacer avec émetteur radio
11	05/11/21	18	-	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
11	24/11/21	20	RUE JULES TOUSSAINT	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
11	08/11/21	8	RUE JULES GUESDE	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
11	03/11/21	54	RUE CLAUDE DRIVON	RIVE-DE-GIER	0	1	30	compteur remplacer pour anomalie technique
11	08/11/21	19	CHEMIN DE MONTJOINT	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
12	03/12/21	60	ROUTE DE LONGES	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer avec émetteur radio
12	22/12/21	9	RUE DU MARTHORET	RIVE-DE-GIER	0	1	12	compteur remplacer pour vétusté (PRC) avec RadioR
12	03/12/21	60	ROUTE DE LONGES	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
12	03/12/21	60	ROUTE DE LONGES	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio
12	03/12/21	60	ROUTE DE LONGES	RIVE-DE-GIER	0	1		compteur remplacer avec émetteur radio

Nombre d'interventions réalisées au cours de l'exercice - Compteur remplacé								
Mois	Date	N°	Rue	Commune	Astreinte	Nombre	Ø compteur	Intervention
12	28/12/21	19	RUE DU MARTHORET	RIVE-DE-GIER	0	1	15	compteur remplacer pour anomalie technique avec RadioR



Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le



ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le

ID : 042-214201865-20230125-DEL\_2023\_011-DE

